

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.20  
12 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 20e SEANCE

Tenue au siège, à New York,  
le jeudi 6 octobre 1988, à 10 heures

<u>Président</u> :	M. CAPU'IO	(Argentine)
puis	M. AI-SHAKAR (Vice-Président)	(Bahreïn)
puis	M. CAPOTO (Président)	(Argentine)
puis :	M. AI-SHAKAR (Vice-Président)	(Bahreïn)

Allocution de S. E. M. George Vassiliou, Président de la République de Chypre

Débat général [9] (suite)

/ ...

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Déclarations de :

M. Mkapa (République-Unie de Tanzanie)

M. Alatas (Indonésie)

Dame Nita Barrow (Barbade)

Programme de travail

Débat général [9] (suite)

Déclaration de :

M. Fakhoury (Liban)

La séance est ouverte à 10 h 30.

ALLOCUTION DE S. E. M. GEORGE VASSILIOU, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CHYPRE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République de Chypre.

S. E. M. George Vassiliou, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République de Chypre, M. Vassiliou, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président VASSILIOU (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je souhaite m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter de votre élection bien méritée à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. La confiance dont vous investit l'Assemblée générale est un hommage rendu par la communauté internationale à votre vaste expérience, et à l'Argentine, Un pays ami non aligné.

Je souhaite également féliciter votre prédécesseur, S. E. Peter Florin, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, pour la façon remarquable dont il s'est acquitté de ses fonctions.

Je souhaite également manifester notre estime et notre admiration au Secrétaire général pour la façon dont il a mené les affaires des Nations Unies. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt son dernier rapport. C'est un exposé remarquable des difficultés actuelles et de la façon de les résoudre. Il met en lumière tous les impératifs moraux de notre époque qu'il convient de respecter sur le plan international et il indique les principaux jalons qui se présentent à nous pour l'avenir.

L'Organisation des Nations Unies devient progressivement la conscience universelle de l'humanité; elle sert de cadre et, parfois, joue le rôle d'arbitre dans le règlement des conflits internationaux. L'Organisation des Nations Unies, en se fondant sur la base solide des principes consacrés dans sa charte, offre les fondements nécessaires et la direction à suivre pour résoudre ou prévenir les crises internationales.

Les petits Etats sont particulièrement satisfaits des progrès accrus réalisés par les Nations Unies au moment où ils estiment que leur participation au système de sécurité collective prévu par la Charte revêt une importance cruciale pour eux.

Le Président Vassiliou

La liste des problèmes qu'examinent l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées est longue et impressionnante et dépasse le domaine du maintien et de la réalisation de la paix. Ses contributions dans les domaines suivants: la décolonisation, les droits de l'homme, le respect du droit international, la protection de l'environnement, le droit des femmes et des enfants, les soins aux réfugiés, la lutte contre la maladie, la faim ou la toxicomanie, l'aide économique et technique, la préservation du patrimoine culturel, constituent des étapes importantes dans l'histoire contemporaine. Prenant la parole au nom de Chypre, je souhaite mentionner tout particulièrement la contribution permanente de l'Organisation, et notamment du Secrétaire général, à la recherche d'une solution au problème de Chypre. J'exprime également toute ma reconnaissance aux forces de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre qui, depuis plus de 20 ans, font preuve de courage et consentent de grands sacrifices. Nous sommes heureux que les forces de maintien de la paix des Nations Unies soient les lauréats du prix Nobel de la paix. Nous estimons que c'est un hommage bien mérité à leur contribution à la paix dans le monde.

Le renforcement de l'autorité et de l'efficacité des Nations Unies n'est pas fortuit. Il est le fruit des travaux et du dévouement d'un grand nombre de personnes. Il est également la conséquence logique et inévitable de l'universalisation croissante des problèmes, de l'incapacité des pays à les résoudre individuellement et du phénomène de rétrécissement relatif du monde en raison des révolutions de la technologie et de l'information.

L'existence d'une Organisation des Nations Unies vigoureuse, respectée par tous et plus efficace est un impératif de notre époque qui est dicté non seulement par l'idéalisme, mais également par l'intérêt individuel éclairé de chaque Etat. Le choix qui s'offre à nous est simple: ou bien nous appuyons et nous renforçons l'Organisation des Nations Unies et ses institutions et élargissons le domaine du droit international, ou bien nous optons pour l'anarchie internationale.

Compte tenu de l'amélioration du climat politique international, la présente session de l'Assemblée générale revêt une nouvelle signification. Nous espérons que l'esprit de compromis et de souplesse que l'on a constaté au cours de la dernière session prévaudra au cours de nos présentes délibérations.

Le Président Vassiliou

Des changements historiques sont, en vérité, survenus depuis la dernière session de l'Assemblée générale. Tout d'abord, le rapprochement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique - le Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire (INF) et la poursuite de leur dialogue ont largement contribué à améliorer le climat politique international.

Les Accords de Genève sur l'Afghanistan auraient été inconcevables sans l'avènement de ce nouveau climat de coopération et de souplesse. Nous espérons très sincèrement que les Accords seront pleinement appliqués. Nous accueillons avec soulagement l'accord de cessez-le-feu intervenu le 20 août 1988 entre l'Iran et l'Iraq, garanti par le contexte de l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que les négociations directes entamées sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies aboutiront à une solution globale, juste, honorable et durable de ce conflit tragique, quels que soient les revers provisoires.

Le vent du changement souffle à travers le monde, de l'Asie du Sud-Est à l'Afrique australe, au Sahara occidental et au Tchad, entraînant sur son passage des promesses d'espoir, de paix et de sécurité. Nous attendons avec impatience le moment où nous pourrions accueillir parmi nous aux Nations Unies une Namibie indépendante.

Nous sommes douloureusement conscients de la persistance d'obstacles et de menaces à la paix. Le monde est inondé d'armes classiques et nucléaires. On procède encore à des essais d'armes nucléaires, et l'interdiction des armes chimiques et biologiques n'est pas encore décidée alors que la démilitarisation de l'espace extra-atmosphérique fait toujours l'objet d'une vive contestation.

En Afrique du Sud, les structures répugnantes de l'apartheid n'ont pas encore été démantelées et les Etats de première ligne vivent dans la frayeur constante d'une déstabilisation. Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques n'ont pas encore été libérés. Le peuple palestinien se voit toujours refuser l'exercice de ses droits nationaux inaliénables et est encore soumis à une oppression constante dans les territoires occupés.

En Amérique centrale, les espoirs suscités par les Accords du Guatemala ne se sont pas réalisés et la situation demeure instable. C'est pourquoi il est urgent de réagir de façon concertée afin de résoudre ces problèmes de façon juste et durable.

Le Président Vassiliou

Lors de leur Conférence ministérielle qui s'est tenue le mois dernier à Nicosie, les pays non alignés ont fait part de leur décision de travailler avec les Nations Unies pour répondre à ces défis. La Conférence qui, de l'avis de tous, a été un succès remarquable, a contribué à consolider l'unité et la cohésion des pays non alignés. Les mesures prises pour accroître l'efficacité et l'importance du Mouvement non aligné dans le monde d'aujourd'hui bénéficieront largement à la communauté internationale dans son ensemble, compte tenu du fait qu'il existe un lien étroit entre les préoccupations et les défis auxquels sont confrontés les pays non alignés et l'Organisation des Nations Unies.

PJ/MR

Le Président Vassiliou

J'aimerais à ce propos signaler l'adoption de la Déclaration de Nicosie et la décision de créer un comité ministériel chargé d'examiner les aspects structurels, d'organisation et de procédure du mouvement.

Au moment où l'on célèbre le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, je voudrais rappeler l'attachement du Gouvernement et du peuple chypriotes aux principes de la Déclaration et notre volonté de les voir appliquer à l'ensemble de notre pays, pour le bien de tous ses habitants.

Dans leur longue lutte pour l'indépendance et l'unité, les peuples de Chypre se sont tournés vers les Nations Unies pour être soutenus et défendus. La reprise du dialogue engagé grâce au soin du Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, entre moi-même et le dirigeant de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, ouvre des perspectives nouvelles pour notre pays. L'objectif est de parvenir d'ici à juin 1989 à une solution juste et durable du problème de Chypre. Des doutes ont été formulés quant à la possibilité d'y parvenir à cette date. Je suis convaincu que tous les principaux éléments du problème de Chypre pourront facilement être réglés à cette date dès lors que toutes les parties feront preuve de la volonté politique et de la bonne foi nécessaires. Pour notre part, nous sommes résolus de continuer d'oeuvrer avec détermination et dans un esprit constructif à la réalisation de cet objectif, quels que soient les obstacles ou les déceptions que nous rencontrerons sur notre chemin.

J'ai souligné dans le passé - et je le refais à nouveau - que pour parvenir dans les plus brefs délais à une solution, nous proposons la démilitarisation de la République de Chypre. Nous proposons le démantèlement des forces militaires de la République après que tous les colons et les troupes turques se seront retirés et que les éléments armés qu'ils ont encouragés auront été dispersés. Cette proposition prévoit aussi la création d'une force de paix internationale, sous les auspices des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité étudierait et déterminerait la composition et le mandat.

La démilitarisation permettrait de réunir les conditions d'un règlement du problème de Chypre et fournirait une réponse au souci de sécurité des Chypriotes turcs. Cette décision aurait également d'autres avantages pour eux. Nous prenons l'engagement d'utiliser les fonds jusqu'ici consacrés à la démilitarisation aux fins du développement des régions de Chypre dont les projets ont pris un retard économique considérable, ce qui profitera en premier lieu aux Chypriotes turcs.

Le Président Vassiliou

Une partie des économies ainsi réalisées pourrait également servir à financer la force de paix internationale qui doit être créée.

Une solution juste et durable au problème de Chypre ne répond pas seulement aux intérêts de la population chypriote tout entière mais contribuerait également au renforcement de la paix dans la Méditerranée. Tout progrès vers une solution juste du problème de Chypre est la clef de la poursuite du dialogue entre la Grèce et la Turquie.

La solution du problème chypriote est clairement reflétée dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Cette solution implique que tous les colons et les troupes étrangères se retirent de l'île, que les droits fondamentaux de l'homme soient respectés, qu'aucun pays n'ait le droit unilatéral d'intervenir dans nos affaires et que l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et le non-alignement de Chypre soient sauvegardés. Nous croyons que dans cette République fédérale de Chypre future telle que nous l'envisageons, tous les Chypriotes, qu'ils soient grecs ou turcs, jouiront de l'égalité des chances et de libertés fondamentales, y compris du droit d'enrichir leur propre patrimoine commun.

Dans cette nouvelle et délicate phase du problème chypriote, l'intérêt et le soutien croissants de la communauté internationale augmenteront sensiblement les chances de parvenir à une solution rapide.

Bien que le climat politique international se soit amélioré, la situation économique mondiale demeure incertaine. La plupart des pays en développement souffrent toujours du fardeau du sous-développement tandis que les pays les moins développés pâtissent d'une pénurie de produits de base et voient des millions d'entre eux menacés par la famine.

Les perspectives de développement de la plupart des pays en développement sont freinées par des taux de croissance économique minima, et dans certains cas, négatifs, des déséquilibres commerciaux, le faible coût des matières premières, le problème de la dette extérieure et le flux net associé de ressources vers les pays développés. La détérioration du niveau de la coopération économique internationale, la stagnation de l'aide publique au développement, les obstacles rencontrés dans l'accès aux marchés des pays développés et une série de catastrophes naturelles ont rendu cette situation pire.

Le Président vassiliou

Dans les efforts déployés d'une manière générale pour parvenir à un développement plus juste de l'économie internationale, l'ensemble des mesures économiques qui figurent dans le document de Nicosie de la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés devrait faire l'objet de négociations sérieuses avec les pays développés, dans l'esprit de compréhension et de coopération qui s'est manifesté ces derniers mois.

Je voudrais attirer l'attention sur l'ampleur et les effets pervers du problème de la dette extérieure des pays en développement. Le fardeau du service de la dette extérieure, associé à la réticence dont font preuve les banques commerciales pour accorder de nouveaux crédits, handicape gravement l'effort de développement des pays à faible revenu. Il est crucial que le problème de la dette extérieure soit au centre de la stratégie internationale de développement.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la compréhension plus grande dont les pays développés ont récemment fait montre à l'égard du problème de la dette. Des progrès tangibles ont été réalisés grâce à une approche ponctuelle, un recours plus fréquent à la conversion de la dette et aux marchés secondaires de la dette.

Que les banquiers aient accepté des prix de marché secondaires aussi faibles que 50 cents par dollar de dette constitue l'un des aspects intéressants du processus d'ajustement au sein des marchés financiers internationaux. Il semblerait que le moment soit venu d'aboutir à un accord sur des annulations substantielles de la dette.

Des faits positifs sont également intervenus au sein même du système des Nations Unies et grâce à des accords internationaux. Je pense notamment aux résultats du sommet économique de Toronto et aux décisions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) de procéder respectivement à une augmentation générale du capital et d'accroître les possibilités d'ajustement structurel. L'accent mis lors des récentes réunions de Berlin de la Banque mondiale et du FMI sur le règlement du problème de la dette internationale est un nouvel élément dont il convient de se féliciter. La décision du Gouvernement français d'annuler 30 % de la dette est une décision qui va dans le bon sens, tout comme la décision récente du Japon de recycler ses surplus de paiement en faveur des pays en développement.

Le Président Vassiliou

Il y a quelques mois, à cette même tribune, je présentais une proposition devant la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, dans le but d'alléger le problème de la dette extérieure des pays en développement. Ma proposition prévoyait qu'une proportion considérable des économies résultant de la réduction des dépenses militaires des pays développés créditeurs pourrait servir à la création d'un fonds national qui achèterait aux taux actuellement bas du marché l'encours des prêts contractés auprès de leurs banques commerciales. L'idée d'utiliser les économies dégagées par les mesures de désarmement pour réduire le fardeau de la dette des pays en développement est toujours valable. Le problème de la dette est cependant urgent. Il menace chaque jour le bien-être et les perspectives d'avenir des pauvres du monde et sa solution ne saurait attendre que l'on progresse en matière de désarmement.

C'est pourquoi je propose une approche pragmatique et réaliste pour s'attaquer au problème de la dette, qui consisterait, à l'instar de ce qui se passe sur les marchés financiers internationaux, à élaborer des solutions qui reposent sur les tendances plus favorables actuelles. Conformément à ma proposition antérieure, je dirai que le problème de la dette pourrait être abordé par la création de toute urgence, par chaque nation créditrice développée, d'un fonds national ayant pour objet le rachat des créances des banques commerciales et autres organismes de prêt à des taux inférieurs à ceux du marché. Le coût de ces programmes nationaux d'allègement de la dette serait minime s'il allait de pair avec une utilisation originale des crédits fiscaux. Cela implique que le fonds achète la dette grâce à des crédits fiscaux offerts aux banques créditrices sur un certain nombre d'années.

A cela se rattache un autre défi majeur auquel est confronté le monde, à savoir l'élimination de la faim et de la malnutrition qui affectent 500 millions de personnes dans le monde. On estime que chaque année, 50 millions de personnes payent de leur vie le tribut à la faim. Il est tragique que plus de 15 millions de ces morts soient des enfants innocents.

La faim au milieu de l'abondance, à un moment de progrès technologiques sans précédent, est un état de choses inacceptable. Nous sommes heureux que le nom de Chypre ait été associé aux efforts visant à réduire ce problème. L'"initiative de Chypre contre la faim dans le monde" adoptée à la réunion des ministres du Conseil mondial de l'alimentation qui s'est tenue en mai dernier à Nicosie, prévoit un réexamen urgent des efforts faits à ce jour et de nouvelles mesures efficaces.

Le président Vassiliou

L'idée qui sous-tend cette initiative, c'est que l'on ne peut pas mener la lutte contre la faim seulement avec des secours alimentaires. Elle peut être menée plus efficacement en aidant les pays concernés à développer leur agriculture et à produire plus de denrées alimentaires afin de nourrir leurs populations. Le Conseil mondial de l'alimentation des Nations Unies consulte actuellement tous les gouvernements et les institutions internationales en vue de présenter un rapport tourné vers l'action sur l'initiative de Chypre à sa prochaine réunion des ministres, au Caire, l'année prochaine. Nous espérons que cette importante initiative recevra l'appui qu'elle mérite de toutes les nations.

Il est peu de problèmes de notre temps qui soient exclusivement locaux. La corrélation universelle des problèmes exige des mesures concertées au plan mondial si l'on veut éviter des catastrophes globales. Le problème de la protection de l'environnement en est un bon exemple. Les menaces qu'entraînent les politiques égoïstes, à courte vue ou tout simplement qui ne tiennent pas compte de l'environnement sont légion. La liste est effrayante: la pollution des mers, des rivières et des sols, le déboisement, la désertification, l'élargissement de la trouée dans la couche d'ozone, l'effet de serre, les changements climatiques, l'épuisement de ressources naturelles irremplaçables, le déversement de déchets toxiques et les pluies acides ne sont que quelques-uns des fléaux modernes auxquels il faut s'attaquer avant qu'ils ne deviennent insolubles et que leurs conséquences destructrices ne soient irréversibles.

Il faut particulièrement mentionner le fait que certains pays sous-développés servent de dépotoir pour les déchets toxiques des pays industrialisés. Il ne faudrait plus permettre que cette pratique inacceptable se poursuive. Le spectacle hideux des navires qui essayent de décharger leurs cargaisons nuisibles en haute mer ou près des côtes de pays qui ne se doutent de rien devraient tous nous galvaniser et nous pousser à agir pour interdire de façon permanente ces pratiques honteuses.

Que pouvons-nous faire, face à ces dangers? Faisant écho aux mises en garde du Secrétaire général, nous suggérons que le problème de l'écologie soit placé au rang des priorités dans l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies. Il faut donner la priorité à l'idée de convoquer une conférence internationale sur l'environnement. Cette conférence, outre qu'elle éveillerait la conscience de l'opinion publique aux dangers écologiques, pourrait aider à élaborer de nouvelles mesures pratiques pour traiter toutes les questions connexes. Elle pourrait aussi

Le Président Vassiliou

souligner la nécessité d'élaborer les lois nécessaires qui pourraient être à la base d'attitudes internationales plus responsables dans ce domaine et de la création éventuelle d'un conseil écologique mondial.

La préservation ~~et~~ l'amélioration de l'environnement sont de l'intérêt de la terre entière. C'est pourquoi ces activités devraient s'accompagner du partage équitable des coûts y afférents. Voilà pourquoi nous suggérons que la communauté internationale verse des contributions beaucoup plus importantes à l'actuel Fonds pour l'environnement afin qu'il puisse s'acquitter des objectifs impérieux qui avaient été à l'origine de sa création. Il convient de noter qu'il ne faudrait pas voir dans le fait de contribuer à ce fond une autre forme d'aide aux pays en développement.

La communauté mondiale est assaillie par des problèmes anciens et nouveaux. Notre tâche la plus fondamentale est assurément d'élargir les frontières de la paix, de la sécurité et de la justice dans le monde. La paix et la justice universelles sont peut-être des idéaux inaccessibles mais l'instauration d'un monde sans injustices flagrantes devrait être à notre portée. Ce qu'il faut avant tout pour que ceci devienne réalité, c'est une perception plus claire des dangers inhérents à la division ~~et~~ aux luttes, une meilleure compréhension du caractère global de beaucoup de nos problèmes, une extension du champ d'application du droit international, lequel doit être davantage respecté, et une démarche résolue pour passer d'une morale locale à une morale mondiale. L'Organisation des Nations Unies est le meilleur vecteur pour accomplir cette démarche vitale.

L'avenir de l'humanité, la possibilité même de la vie sur terre dépendent de cette démarche résolue qui doit être le fait de tous.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

S. E. M. George Vassiliou, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.\*

---

\* M. Al-Shakar (Bahreïn), Vice-Président, assume la présidence.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. MKAPA (République-Unie de Tanzanie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Dante Caputo de son élection bien méritée à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Son élection est un hommage rendu au rôle important que l'Argentine, avec qui la Tanzanie entretient d'excellentes relations, continue à jouer en Amérique latine et au sein de la communauté internationale pour faire avancer la coopération internationale, l'entente et la paix. M. Caputo bénéficie d'une riche expérience politique et diplomatique. Je voudrais l'assurer de l'appui de ma délégation lorsqu'il appliquera son habileté aux questions difficiles qui figurent à l'ordre du jour de cette session.

En même temps, j'exprime la reconnaissance profonde de mon gouvernement à son prédécesseur, qui a dirigé les travaux de la dernière session avec un dévouement, une compétence et une efficacité extraordinaire. Il s'est grandement distingué en traitant des différents problèmes urgents de notre temps. Je lui souhaite bonne santé dans le service continu de son pays.

Je voudrais également rendre hommage à notre éminent Secrétaire général, M. Javier pérez de Cuéllar, et à l'Organisation dans son ensemble. Les derniers mois ont été aussi encourageants qu'ils ont été difficiles. La persévérance, le dévouement et l'énergie qu'ils ont exigés sont dignes d'éloges. Il faut faire preuve d'imagination, d'ingéniosité et de résolution non seulement pour assurer le bon fonctionnement de l'Organisation, mais aussi pour relever les défis qui lui sont posés, notamment lorsque notre organisation connaît des problèmes financiers aussi difficiles.

Je me félicite de l'octroi du prix Nobel cette année aux forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix. Les Nations Unies ont pour mission essentielle de maintenir la paix et de prévenir les guerres. L'attribution de ce prix nous rappelle utilement ce rôle de l'Organisation.

Il apporte espoir et encouragement aux milliers d'hommes et de femmes en uniforme qui, chargés de missions dangereuses souvent en des lieux isolés, séparent les belligérants et facilitent le dialogue entre adversaires dans l'intérêt à la coexistence pacifique. Le prix de la paix est un hommage noble et mérité à l'ensemble des travaux de l'Organisation.

Les activités et programmes du système des Nations Unies ne peuvent porter leurs fruits que s'ils sont assurés d'une base financière solide. La crise

M. Mkapa (Tanzanie)

financière actuelle des Nations Unies affectent directement leur autorité, leur action et leur réputation. Ma délégation demande donc instamment aux Etats Membres de respecter leurs obligations juridiques en vertu de la Charte des Nations Unies et de faire en temps opportun les paiements de leur quote-part au budget de l'Organisation. Si des mesures d'ajustement ne sont pas prises, on estimera à juste titre que nous avons abandonné l'esprit et la cause du multilatéralisme, la pierre angulaire de l'Organisation.

Depuis l'année dernière, nous avons vu naître un nouveau climat politique dans le monde. Une ère d'optimisme politique règne dans toutes les régions du monde. Le dégel du climat international est dû en grande mesure à l'amélioration des relations entre les deux superpuissances. La signature de l'Accord sur les forces nucléaires intermédiaires l'an dernier ainsi que le sommet de suivi de Moscou en juin ont servi de catalyseur à des négociations sur des questions très diverses pour régler de nombreux problèmes régionaux. Nous notons avec satisfaction que les superpuissances sont désormais disposées à collaborer dans l'intérêt de la paix. Qu'il s'agisse de l'Afrique australe, du golfe Persique, de l'Afghanistan, de Chypre, du Sahara occidental ou du Kampuchea, on est désormais convaincu que les parties en cause sont disposées à rechercher des solutions pacifiques et que les superpuissances sont disposées non seulement à les encourager mais également à garantir le maintien de la paix. Nous félicitons tous ceux qui participent aux contacts et négociations en cours dans toutes les régions. Nous voulons souligner, cependant, qu'il faut traiter des causes profondes des problèmes. Il serait vain de ne s'attaquer qu'aux symptômes de la maladie et de fermer les yeux sur la maladie elle-même.

En Afrique australe plus que partout ailleurs, nous devons rester vigilants. Alors que nous sommes encouragés par les contacts actuels concernant le règlement de la question namibienne et le rétablissement de la paix en Angola, il faut souligner que ces événements et ces contacts ouvrent la voie à un règlement d'ensemble dans la région. Il ne faut pas, en conséquence, les interpréter comme un arrangement permanent de coexistence avec l'apartheid.

La genèse du conflit, de la guerre et du chaos général en Afrique australe, c'est l'apartheid. Si, aujourd'hui, le régime d'apartheid a été contraint à des pourparlers, cela ne signifie pas que le Gouvernement sud-africain soit décidé à renoncer à l'apartheid ou à la politique de la force contre ses voisins. Au contraire, ce changement apparent de position résulte directement des défaites

M. Mkapa (Tanzanie)

militaires subies par les forces d'occupation en Angola, des pressions économiques et politiques et de la pression implacable des sanctions extérieures à l'encontre du régime d'apartheid. Le soulèvement de la majorité noire et de certains éléments blancs avisés, y compris ceux qui refusent la conscription, ont exercé une pression combinée sur le régime pour le contraindre à cesser la guerre en Angola. C'est une réalité. Nous devons rester vigilants et ne pas nous laisser abuser par la propagande de l'apartheid ou celle de ses alliés et de ses bénéficiaires, qui prétendent que le régime s'est engagé dans la voie de la réforme. Le régime reste raciste; il reste agressif. Ses victimes à l'intérieur de l'Afrique du Sud n'ont pas connu de répit à la violence. Ses victimes dans les pays voisins continuent d'être la cible d'actes de déstabilisation et d'une agression militaire évidente.

La Tanzanie est profondément troublée du fait que les détracteurs de la liberté africaine mettent à profit l'actuelle atmosphère artificielle de changements en Afrique australe pour donner un répit au régime d'apartheid et saper les pressions politiques internationales à son encontre. La situation en Afrique australe représente le déni de notre condition humaine commune, que nous cherchons à protéger et à promouvoir en souscrivant à la Charte et aux idéaux de notre organisation.

Il ne saurait y avoir de neutralité à l'égard de l'apartheid, nous ne pouvons abandonner la lutte au seul peuple sud-africain. Les Nations Unies, en particulier, doivent se conformer à leurs déclarations sur l'apartheid; elles doivent prendre des mesures concrètes pour le saper. Il est également important de faire tout ce qui est possible pour encourager ceux qui, à l'intérieur de l'Afrique du Sud, victimes de l'apartheid, luttent pour sa destruction. Le temps est venu de pénétrer plus profondément en Afrique du Sud et d'atteindre plus largement les Sud-Africains. Pour cette raison, ma délégation est consternée devant la perspective de voir le Département de l'information des Nations Unies réduire ses programmes destinés aux peuples opprimés d'Afrique du Sud. Ma délégation affirme que la réduction des programmes du Département de l'information concernant l'Afrique du Sud et la Namibie ne devrait pas s'appliquer sans l'approbation de notre auguste assemblée laquelle avait elle-même confié au Département de l'information la responsabilité de ses programmes actuels sur l'apartheid et la Namibie.

M. Mkapa (Tanzanie)

Si le régime d'apartheid est disposé à parler à l'Angola et au Mozambique et recherche l'appui des dirigeants d'Etats africains indépendants bien en dehors de l'Afrique du Sud, nous ne devons pas pour autant fermer les yeux sur la réalité, qui est qu'il continue de refuser de changer sa politique intérieure et de s'entretenir avec les dirigeants authentiques de la majorité africaine d'Afrique du Sud. Ses ouvertures de paix à l'adresse de l'Angola et du Mozambique ne s'accompagnent pas d'ouvertures analogues à l'adresse de ses victimes à l'intérieur de l'Afrique du Sud. De plus, les actes d'agression de l'Afrique du Sud contre ses voisins se poursuivent au même rythme. Il s'ensuit donc que si le régime veut parler de paix, il ne doit pas uniquement parler de paix au Mozambique et à l'Angola mais doit rechercher une paix fondamentale avec la majorité noire à l'intérieur de l'Afrique du Sud. A cette fin, il doit abroger ses lois d'apartheid, lever l'état d'urgence de même que l'interdit frappant les partis politiques et libérer Nelson Mandela et les autres détenus politiques, avec lesquels il devra s'entretenir de l'avenir d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale.

L'enthousiasme manifesté soudainement par l'Afrique du Sud pour le dialogue et les négociations ne doit pas entraîner un relâchement des diverses pressions exercées contre ce régime néfaste. Le fait que le gouvernement d'apartheid est prêt à discuter ne préfigure pas une conversion au principe de la civilisation. Le prétendu changement d'attitude du Gouvernement sud-africain appelle un renforcement des sanctions. Le régime sud-africain a dévoilé au grand jour l'hypocrisie de ceux qui, dans leur recherche effrénée du profit, insistent sur l'inefficacité des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Pas plus tard que la semaine dernière, le régime d'apartheid a exprimé l'espoir que sa dernière manoeuvre diplomatique permettrait d'éviter ou de minimiser les sanctions contre l'Afrique du Sud - ce qui veut dire que les sanctions sont efficaces. Il incombe à la communauté internationale de les rendre plus efficaces encore. C'est la raison pour laquelle ma délégation invite le Conseil de sécurité de veiller de plus près à l'application des embargos sur les armes et le pétrole à l'encontre de l'Afrique du Sud et demande également aux gouvernements d'agir individuellement pour élargir, intensifier et accroître l'efficacité des sanctions décrétées au plan national. Il ne fait aucun doute que des sanctions obligatoires globales constituent le moyen le plus rapide, le plus efficace et en même temps le moins préjudiciable de faire pression sur

M. Mkapa (Tanzanie)

l'Afrique du Sud, et ma délégation en demande une nouvelle fois l'adoption au Conseil de sécurité.

Les dégâts causés aux biens et à l'infrastructure des pays voisins de l'Afrique du Sud du fait de la poursuite de sa politique active de déstabilisation atteindraient, dit-on, entre 25 et 30 milliards de dollars. Ces pays ont besoin d'une assistance considérable pour refaire leur infrastructure et leurs économies. Nombre de pays se sont montrés disposés à leur venir en aide et j'aimerais leur exprimer publiquement la gratitude de ma délégation. Leur soutien aide les pays concernés à réduire leur dépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud et à accroître l'isolement du régime d'apartheid.

Mais l'assistance aux Etats de première ligne, si nécessaire qu'elle soit, ne doit pas se substituer à l'adoption de mesures pratiques de lutte contre l'apartheid. Certains estiment que l'aide qu'ils fournissent aux Etats de première ligne et autres Etats voisins tient lieu de participation à la lutte contre l'apartheid. Les Etats de première ligne se refusent à servir de prétexte à l'inaction et à l'apologie des politiques de prestige économique. Une politique équilibrée de lutte contre l'apartheid doit associer des mesures visant directement le démantèlement de l'Afrique du Sud à des mesures visant à alléger le fardeau supporté par les Etats de première ligne et les autres Etats voisins.

La Tanzanie a suivi avec un vif intérêt les diverses séries de négociations concernant l'avenir de la Namibie et la sécurité de l'Angola. Nous nous félicitons de la tenue de ces pourparlers, en regrettant toutefois que l'Afrique du Sud n'y ait pas consenti plus tôt. Il y a trop longtemps que le peuple namibien se voit refuser son indépendance.

Le caractère unique de la situation en Namibie n'est pas dû seulement au fait que la responsabilité du Territoire incombe aux Nations Unies mais aussi à toute une série de facteurs qui se liguent pour compliquer la situation. La Namibie est un cas de colonialisme, de racisme institutionnalisé, de pillage économique et d'occupation militaire. La liberté et l'indépendance de la Namibie continuent d'être prisonnières de décisions politiques mal inspirées de l'Afrique du Sud et du Gouvernement des Etats-Unis.

Alors même que nous sommes réunis ici et que les pourparlers se poursuivent, l'Afrique du Sud continue de renforcer le système d'apartheid à l'intérieur de la Namibie. Il existe des preuves du renforcement de l'action policière et militaire menée directement contre la population civile, y compris la détention aveugle,

M. Mkapa (Tanzanie)

l'emprisonnement sans procès et même l'élimination des personnes soupçonnées d'être des sympathisants de la South West Africa People's Organization (SWAPO). Alors même que se poursuivent les pourparlers concernant l'adoption de mesures pratiques en vue de l'application de la résolution 435 (1978), Y compris le plan d'indépendance de la Namibie, l'Afrique du Sud n'a nullement renoncé à son dessein de constituer, à l'intérieur du pays, une coalition de fantoches pour empêcher frauduleusement la SWAPO de l'emporter aux élections.

Bien que les perspectives d'un règlement en Namibie nous incite à un certain optimisme, nous ne devons pas pour autant céder à la complaisance. L'accord sur l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité continue de reposer sur la satisfaction de nombreuses exigences qui ne sont ni plus ni moins que du chantage. La notion de "couplage" continue d'être évoquée et la Namibie d'être asservie. L'Afrique du Sud persiste dans son obstination et ses alliés ne sont toujours pas désireux de l'amener à changer d'attitude. L'histoire des négociations prouve bien que le régime de Pretoria est passé maître dans l'art de la duplicité et de la tergiversation. Dix années ont passé depuis l'adoption de la résolution 435 (1978), dix années d'espoirs déçus et de frustrations, à mesure que le régime d'apartheid et ses alliés dressaient obstacle sur obstacle. Après avoir été si souvent témoin des manoeuvres de diversion, d'atermoiements et de retour aux anciennes positions de la part de l'Afrique du Sud, l'on ne saurait prétendre que tout va bien.

Indépendamment du résultat des négociations en cours, qu'il me soit permis de souligner que, de l'avis de la Tanzanie, les pourparlers visent essentiellement à négocier les modalités d'application de la résolution 435 (1978) et à garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République populaire d'Angola contre l'expansionnisme sud-africain. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité, et en particulier aux Etats-Unis qui sont les médiateurs dans ces pourparlers, de faire en sorte que l'Afrique du Sud ne s'emploie pas à saper les bases juridiques et internationalement reconnues de ces objectifs. Nous saluons les forces courageuses de la République populaire d'Angola et les forces internationalistes cubaines qui ont triomphé des forces d'occupation du régime raciste et déterminé ainsi le cours décisif de la guerre, en particulier après la défaite infligée à l'armée sud-africaine d'invasion en Afrique australe.

Comme en Afrique australe, l'optimisme règne dans d'autres régions. S'agissant de la question du Sahara occidental, nous nous félicitons que le Maroc ait accepté le rôle de médiation que les Nations Unies se sont proposé de jouer

M. Mkapa (Tanzanie)

dans la recherche d'un règlement de la question et de l'instauration de la paix. Nous espérons que le Secrétaire général bénéficiera de tout l'appui nécessaire, de sorte qu'il puisse prendre toutes les dispositions voulues pour appliquer la solution envisagée par les Nations Unies pour l'octroi de l'autodétermination et de l'indépendance au peuple sahraoui. Pour ce que processus aboutisse, nous demandons instamment aux parties au conflit de faire preuve de la volonté politique nécessaire et d'entamer des négociations directes, comme cela est envisagé dans les résolutions pertinentes de l'Organisation de l'unité africaine et des Nations Unies. Tout doit être fait pour assurer que le référendum envisagé au Sahara occidental se déroule comme un processus inconditionnel de décolonisation, et soit considéré comme tel.

Au Moyen-Orient, nous sommes indignés par le carnage perpétré par les forces israéliennes contre les peuple palestinien et libanais, en violation des résolutions du Conseil de sécurité et de la quatrième Convention de Genève. La Tanzanie estime qu'en fin de compte, les intérêts à long terme de la région seraient mieux servis par le réalisme politique de toutes les parties intéressées. Seuls le retrait inconditionnel d'Israël de tous les territoires arabes occupés et la reconnaissance des droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris son droit à la création de son propre Etat indépendant permettront d'instaurer une paix complète et durable. De même, pour être sûre, la paix doit reposer sur le droit inviolable de tous les Etats de la région, y compris Israël, de vivre à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Tout en proclamant notre solidarité indéfectible avec le peuple palestinien et en l'assurant de tout notre appui, nous rendons hommage au rôle joué par l'Organisation de libération de la Palestine dans la direction du combat pour la liberté. Le soulèvement - intifida - qui dure depuis un an fait une fois de plus la preuve que la liberté n'a pas de prix et que même mourir pour elle n'est pas trop cher payé. La situation demeure explosive; elle exige qu'une action soit entreprise d'urgence. Nous souscrivons à l'appel lancé en faveur de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient et réaffirmons que cette conférence offrira de meilleures chances de rétablir la paix dans la région, à condition cependant qu'elle reconnaisse que la question de Palestine est au coeur du problème du Moyen-Orient et qu'en conséquence, l'Organisation de libération de la Palestine doit se voir réserver une participation importante à cette conférence.

M. Mkapa (Tanzanie)

La Tanzanie se félicite de l'acceptation de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et de l'accord de cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq. Nous nous réjouissons qu'il soit enfin mis un terme à une guerre destructrice, qui a coûté des millions de vies humaines et des milliards de dollars. Nous saluons le courage politique des dirigeants des deux pays qui ont accepté un règlement pacifique de leur différend. En acceptant le rôle de médiation de l'Organisation des Nations Unies, les deux pays ont ravivé l'esprit de la Charte des Nations Unies et ouvert une nouvelle ère de tolérance et, nous l'espérons, entameront des négociations dans un avenir proche sur des arrangements permanents de paix et de coopération. Nous leur demandons instamment de continuer à oeuvrer en faveur du rétablissement de la paix et de la stabilité dans le Golfe. La voie conduisant à la réconciliation et à la reconstruction économique sera difficile. Nous leur demandons de persévérer et nous demandons à la communauté internationale de les aider dans ces efforts, notamment en faisant en sorte que le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) exerce réellement ses responsabilités.

La reprise des pourparlers entre les communautés à Chypre dans le cadre des bons offices du Secrétaire général est pour nous source d'encouragement. La division persistante de ce pays et l'accroissement des tensions ne peuvent que précipiter un conflit fratricide. Nous demandons aux dirigeants des communautés turque et grecque de faire preuve de modération et d'aider le Secrétaire général dans ses efforts de médiation afin de trouver une solution durable dans le cadre de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et du statut de pays non aligné de Chypre.

En Afghanistan, nous notons que le retrait des troupes étrangères s'est poursuivi comme prévu aux termes des Accords de Genève. Nous espérons qu'il sera fait preuve du même esprit dans la tâche future et plus complexe d'élaboration de mécanismes de réconciliation nationale, de reconstruction économique nationale et de rétablissement de la paix, de reconnaissance de l'intégrité territoriale et du caractère non aligné du pays. Nous demandons instamment aux parties à l'Accord de Genève, ainsi qu'aux garants, de faire en sorte que l'Accord soit intégralement appliqué et que la paix soit rétablie rapidement dans ce pays.

La péninsule coréenne est toujours une zone de conflit latent. Les forces d'occupation y demeurent; pourtant, 40 ans d'occupation n'ont pu venir à bout de

M. Mkapa (Tanzanie)

l'esprit de lutte et de l'aspiration du peuple coréen à l'unité. La Tanzanie demande le retrait des troupes étrangères de la région et l'instauration d'un climat propice à la réunification de la Corée.

Au Kampuchea, mon gouvernement a été encouragé par la reprise du dialogue, comme l'a montré la récente réunion officieuse de Djakarta. Tout en saluant les efforts des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), nous demandons aux différentes factions en cause d'accorder la priorité aux intérêts de leur pays et de leur peuple et de former un gouvernement d'unité nationale.

Les problèmes de l'Amérique centrale ne sont toujours pas résolus. La situation dans la région s'est détériorée avec l'intensification des conflits internes, de l'ingérence étrangère et de l'agression. En fait, malgré les efforts diplomatiques soutenus des pays de la région et de la communauté internationale, la paix continue de nous échapper; au contraire, il semblerait plutôt que l'espoir suscité par la signature d'un accord de cessez-le-feu au Nicaragua et l'entente intervenue sur un règlement pacifique global dans la région au début de cette année s'estompe devant l'opposition du Gouvernement américain. Bien entendu, nous faisons nôtre l'inquiétude des peuples d'Amérique centrale qui pâtissent depuis trop longtemps. Dans la recherche de la paix, il faut absolument renoncer à la politique de la force et aux menaces d'affrontement. Les pays de la région doivent chercher des solutions qui tiennent compte de la nature réelle de leurs problèmes et rejeter toute solution imposée de l'extérieur ou par des pressions économiques, militaires ou autres.

Nous notons avec satisfaction que ces pays, par le processus de paix de Contadora, notamment le Plan de paix de Guatemala, ont reconnu l'importance d'une approche régionale des problèmes de la région. En rejetant les fixations idéologiques qui placent ces problèmes dans le contexte de l'affrontement Est-Ouest, et en cherchant plutôt des solutions qui correspondent davantage à leurs besoins, ces pays ont choisi une nouvelle voie vers une paix plus stable et plus durable. Nous saluons la persévérance de toutes les parties concernées et demandons à la communauté internationale d'aider ces pays à maintenir le dialogue. En particulier, nous demandons à tous ceux qui sont concernés dans la région de s'abstenir de tout acte qui saperait le processus de paix et menacerait son avenir.

Alors que le monde cherche à régler ces problèmes régionaux, d'autres problèmes persistent dans les domaines de l'économie et de la sécurité, et si dans certaines régions nous avons noté des signes encourageants, en général la situation reste précaire.

M. Mkapa (Tanzanie)

Dans le domaine des armements, le monde enregistre des dépenses militaires record. A un moment où la majorité de la population mondiale est menacée par des problèmes économiques qui tiennent à une multitude de facteurs économiques, une poignée de pays dépensent plus de 1 000 milliards de dollars uniquement en instruments de guerre.

L'année dernière, le monde s'est félicité unanimement de la signature entre les Etats-unis et l'Union soviétique d'un traité sur l'élimination de leurs forces nucléaires à portée intermédiaire, le Traité FNI. Ceci, à cause des promesses d'avenir qu'il contient. On l'a salué, non pas pour son importance concernant le nombre d'ogives sur lequel il portait, car celui-ci était faible, mais pour sa valeur politique. On a estimé qu'il était important dans la mesure où il permettait aux deux superpuissances de surmonter une importante barrière psychologique. Il a montré que si la volonté politique existe, il est possible non seulement d'arrêter la course aux armements mais, d'une certaine manière, de l'inverser. Compte tenu de l'optimisme suscité par le Traité FNI, on attendait beaucoup du Sommet de Moscou. Mais, malgré un climat politique favorable, il s'est révélé impossible de consolider les acquis du Sommet de Washington et de se mettre d'accord sur des réductions plus importantes. Nous notons néanmoins que ces deux pays se sont engagés à réduire de 50 % leur système stratégique offensif et à entamer des négociations sur un régime d'interdiction des essais nucléaires, ne serait-ce que phase par phase. Nous demandons instamment aux deux superpuissances de profiter du climat politique actuellement favorable pour négocier des réductions plus importantes et élargir le champ de la négociation à d'autres domaines.

Mon pays, avec l'Argentine, la Grèce, l'Inde, le Mexique et la Suède, continue de coopérer à l'initiative de paix des six nations. Nos pays sont convaincus que les Etats non dotés d'armes nucléaires ont le droit et le devoir d'exiger qu'il soit mis fin à la course aux armements. Nous ne pouvons plus nous satisfaire de promesses réitérées qui ne font que précipiter le monde vers une guerre nucléaire. Dans la Déclaration de Stockholm de janvier dernier, les dirigeants des six pays ont réitéré leur appel en faveur d'une interdiction complète des essais nucléaires et d'une interdiction de l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique.

Nous estimons que la vérification joue un rôle clef dans tous les accords dits de désarmement et que si elle était confiée en particulier à l'Organisation des Nations Unies, elle renforcerait la confiance mutuelle entre les parties et encouragerait la recherche d'autres accords. La proposition des Six concernant la

M. Mkapa (Tanzanie)

création d'un mécanisme de vérification multilatéral dans le cadre du système des Nations Unies est toujours valable. Nous espérons que d'autres pays s'y rallieront et lui apporteront l'appui nécessaire.

Alors qu'une coopération existe sur le plan bilatéral, nous regrettons que l'instance multilatérale, à savoir la Conférence du désarmement, n'ait pas été à même de fonctionner correctement. La Conférence, aujourd'hui paralysée, ce que l'on cherche à cacher derrière la règle du consensus, n'a pas été en mesure d'entamer des négociations sur des problèmes fondamentaux, tels qu'une interdiction globale des essais et la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Nous regrettons vivement que malgré les déclarations publiques d'appui, certains pays aient constamment sapé l'efficacité des instances multilatérales de négociation des Nations Unies sur le désarmement.

La Tanzanie estime que la recherche de la paix est étroitement liée à la lutte pour le développement. Ces deux idéaux, piliers de notre philosophie politique et de notre politique étrangère ne sauraient être poursuivis séparément. Il faut la paix pour se développer et le développement pour maintenir la paix. C'est la raison pour laquelle nous continuons d'affirmer qu'il existe un lien intrinsèque entre le désarmement et le développement.

En juin dernier, l'Assemblée a tenu une troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. Je n'insisterai pas sur le fait que l'échec de la session est dû à l'opposition active d'une part, et au silence complaisant d'autre part, de certains pays développés. Les soi-disant nouvelles réalités ne sont qu'un leurre et les attermoissements ne font qu'accroître les risques d'escalade de la course aux armements. Le désarmement ne peut pas être considéré comme la prérogative de quelques pays, quelle que soit la puissance de leurs arsenaux. Un désarmement efficace ne saurait être réalisé sans la participation et la coopération de la communauté des nations tout entière.

Nous avons assisté ces derniers mois au déversement de déchets nucléaires et toxiques sur le continent africain. Nous déplorons que ces compagnies ou ces individus, qui viennent de pays industrialisés, aient cherché à faire de l'Afrique un dépotoir pour leurs déchets toxiques radioactifs. Il ne faut pas se prévaloir des faiblesses économiques des pays les moins développés, qui se trouvent en majorité en Afrique, et nous demandons à la communauté internationale, notamment à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de prendre des mesures et d'élaborer des normes pour mettre fin à cette évolution dangereuse non seulement en Afrique mais dans le monde entier.

M. Mkapa (Tanzanie)

La Tanzanie regrette que les progrès constatés ces dernières années sur le front diplomatique et politique ne se reflètent pas sur le climat économique mondial, qui continue à être caractérisé par des déséquilibres et des instabilités illustrées par une croissance dans les économies industrielles et un déclin dans les économies au tiers monde. Il en résulte un appauvrissement accéléré du tiers monde.

L'Afrique fournit le contraste le plus frappant. Comme l'indique l'examen à mi-parcours du programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (1986-1990), les pays d'Afrique sont généralement plus pauvres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a deux ans. Leurs dettes continuent d'augmenter, de même que les taux d'intérêt afférents, les prix des produits de base poursuivent leur chute et il se produit le phénomène étonnant d'une sortie nette de ressources de l'Afrique.

On ne peut plus nous blâmer pour nos anciennes erreurs. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, de nombreux pays africains ont entrepris les réformes politiques et les ajustements financiers nécessaires. Nous avons pris tous les remèdes mais notre santé s'est encore détériorée.

Les faits et leur logique sont irréfutables. Les facteurs internes exigent l'application inexorable du Programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique. L'expérience des deux dernières années exige tout aussi inexorablement que l'on s'attaque aux problèmes extérieurs. Il est temps d'établir un programme d'ajustement structurel mondial inaugurant un nouvel ordre économique international, ou quel que soit le nom qu'on veut lui donner. Privé de ses droits économiques, le tiers monde ne peut plus soutenir la croissance du monde développé.

Mais il n'est pas trop tard pour redresser ces déséquilibres et ces injustices. En plus des programmes d'ajustements nationaux individuels réclamant une aide extérieure, les pays africains ont demandé qu'ait lieu une conférence internationale sur la dette africaine. Il faut poursuivre l'initiative prise par le sommet économique de juin dernier sur la dette des pays en développement les plus pauvres. L'Uruguay Round doit être négocié avec un plus grand souci des besoins commerciaux des pays en développement. Une participation efficace à la conférence sur la dette et aux négociations de l'Uruguay Round dégagera des solutions qui non seulement mettront un terme au déclin des situations économiques des pays pauvres mais donneront également un visage humain à la notion de coopération et d'interdépendance internationales.

M. Mkapa (Tanzanie)

Les tentatives destinées à monopoliser la recherche de solutions aux problèmes régionaux et mondiaux ces dernières années ont échoué. Cette expérience souligne une fois de plus le rôle primordial de l'Organisation des Nations Unies dans les affaires mondiales, car on s'est ainsi souvenu qu'elle représente une instance unique où peuvent être développées des stratégies de coexistence, d'accommodement et de coopération mutuellement avantageuse. Fidèle à cette entreprise méritoire et commune, la Tanzanie continuera de donner un appui sans réserve à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions.

M. ALATAS (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Je souhaite tout d'abord féliciter M. Dante Caputo à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Son élection à ce poste élevé est une juste reconnaissance de ses qualités éminentes ainsi que le reflet de l'estime dont jouit l'Argentine au sein de la communauté des nations. Nous sommes convaincus qu'avec une telle expérience de la diplomatie internationale, il saura diriger cette session avec autorité et efficacité.

Je souhaite également exprimer notre profonde reconnaissance à son prédécesseur, M. Peter Florin, pour la façon exemplaire dont il a présidé nos délibérations pendant une année très chargée.

Avant de poursuivre, je souhaite transmettre la compassion et la solidarité de l'Indonésie aux Gouvernements et aux peuples du Bangladesh, de la Jamaïque et du Soudan à la suite des terribles épreuves et des destructions massives qu'ont provoqué récemment chez eux des catastrophes naturelles. Nous espérons sincèrement que la communauté internationale fournira à temps l'assistance qui convient au processus de réhabilitation et de reconstruction dans ces pays.

Une nouvelle atmosphère de conciliation et de compromis semble prévaloir dans le monde entier. Malgré des incertitudes et une ambivalence permanente, certaines tendances embryonnaires apparaissent sur la scène internationale, de même que les signes d'un allègement général des tensions, en particulier entre les deux superpuissances. Dans un certain nombre de conflits régionaux, l'affrontement cède le pas au dialogue et aux efforts pour trouver des solutions négociées. En même temps, des changements fondamentaux se produisent sur la scène économique, propulsant l'économie mondiale vers une plus grande interdépendance et une plus grande intégration.

M. Alatas (Indonésie)

Nous nous sommes tous félicités des Accords de Genève sur l'Afghanistan, qui constituent une contribution importante à la stabilité régionale et à la sécurité internationale. Nous nous sommes également réjouis du cessez-le-feu et de l'ouverture de négociations entre l'Iran et l'Iraq, car nous sommes convaincus que les bienfaits de la paix serviront non seulement les peuples de l'Iraq et de l'Iran mais également l'intérêt de la stabilité et du progrès dans toute la région du Golfe et au-delà.

Nous sommes également heureux de constater qu'il y a de meilleures chances de régler la question du Sahara occidental sur la base du plan de paix présenté conjointement par le Secrétaire général et le président de l'Organisation de l'unité africaine.

En ce qui concerne la question de Chypre, la reprise du dialogue entre le Président de Chypre et le dirigeant de la communauté chypriote turque permettra, nous l'espérons, un règlement rapide de tous les aspects du problème.

En Afrique australe, les progrès dans les négociations rendent possible la mise en oeuvre attendue depuis si longtemps de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et l'indépendance totale de la Namibie. En Asie du Sud-Est, enfin, la réunion informelle de Djakarta sur le Kampuchea qui a eu lieu en juillet dernier a marqué un progrès sur la voie d'une solution juste et globale au problème.

Il faut accorder le plus grand mérite aux Nations Unies et à notre secrétaire général qui ont préparé le terrain et ont déployé des efforts soutenus pour trouver des solutions à ces problèmes ainsi qu'à d'autres situations de conflit prolongé. En fait, à aucun moment dans l'histoire récente, le potentiel et la valeur irremplaçables des Nations Unies n'ont été manifestés de façon aussi éclatante. Cela a par conséquent donné lieu à un appui accru de la part des Etats Membres à cette instance multilatérale unique, ainsi qu'à un nouvel engagement de la renforcer et de la revitaliser. L'octroi du prix Nobel de la paix aux Forces de maintien de la paix de l'ONU cette année vient opportunément confirmer et remarquablement défendre le rôle que notre organisation mondiale a joué et continue de jouer dans le maintien et l'édification de la paix dans un monde tendu et troublé.

M. Alatas (Indonésie)

Même si ces événements augurent bien des efforts que nous faisons pour promouvoir une paix et une justice plus grandes et une prospérité équitable dans tous les pays, il est incontestable que la situation internationale reste empreinte de tensions non résolues et de troubles économiques ainsi que d'un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité face à la menace d'un holocauste nucléaire. Les politiques du pouvoir, de la domination politique et de la coercition économique, de l'intervention flagrante et de l'agression caractérisent encore beaucoup trop les relations internationales d'aujourd'hui. Les vestiges du colonialisme et le racisme institutionnalisé continuent de faire obstruction aux mouvements universels en faveur de la paix, de l'égalité et du progrès social et culturel des peuples. Des déséquilibres profondément enracinés et des inégalités inacceptables se manifestent encore dans les relations économiques internationales. Si l'on peut discerner une lueur d'espoir dans les relations générales entre l'Est et l'Ouest, les problèmes et les difficultés de la polarisation Nord-Sud ne font par contre que s'aggraver.

Il est clair que face aux nouvelles possibilités et aux défis inhérents à l'évolution de la situation internationale on ne peut plus dépendre d'approches dépassées telles que l'unilatéralisme ou le bilatéralisme sélectif ou de notions telles que les sphères d'influence ou la politique des blocs de pouvoir. Les tendances et les nouveaux faits qui se manifestent aujourd'hui en tant que phénomènes mondiaux sont d'une telle complexité qu'on ne peut les aborder qu'en faisant preuve d'un sincère attachement au multilatéralisme, fondé sur les impératifs de l'interdépendance, des intérêts communs et des responsabilités partagées par toutes les nations du monde.

Pourtant, les grandes puissances nucléaires semblent encore hésiter à accepter cette proposition fondamentale, même sur des questions aussi importantes que le désarmement et la sécurité internationale. Tout en nous réjouissant de la conclusion du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée et des négociations sur les armes stratégiques qui sont en cours entre les deux principales puissances, nous ne pouvons manquer de souligner (le la course aux armements, en particulier, n'a pas fait l'objet d'une réduction sensible, notamment en ce qui concerne ses aspects qualitatifs et technologiques. En outre, pratiquement toutes les questions importantes du désarmement inscrites à l'ordre du jour, que ce soit le Traité sur l'interdiction complète des essais, la

M. Alatas (Indonésie)

non-prolifération, la prévention de la guerre nucléaire ou la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, continuent de faire l'objet de controverses et de considérations insoutenables comme la dissuasion ou la primauté des engagements bilatéraux entre les deux grandes puissances nucléaires. Voilà une réalité indéniable à laquelle fait face la Conférence du désarmement, qui n'a pas encore réussi à conclure un seul accord de fonds sur le désarmement depuis qu'elle a été remaniée. C'est là aussi l'une des causes principales qui est à l'origine de l'issue profondément décevante de la dernière session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement où il n'a pas même été possible de se mettre d'accord sur un résumé du Président, et encore moins sur un document final de fonds.

Empêcher les Etats non nucléaires de contribuer activement au processus de négociations sur le désarmement est une idée tout à fait inacceptable pour nous. Les Etats non alignés et neutres, y compris l'Indonésie, sont donc résolus à affirmer leur rôle légitime à cet égard et à redoubler d'efforts pour parvenir à la sécurité pour tous par des négociations multilatérales menant à un désarmement nucléaire total, à l'abolition de toutes les autres armes de destruction massive et à une réduction équilibrée des armements classiques. Dans ce contexte, nous souhaitons en particulier que la Conférence du désarmement achève aussitôt que possible les négociations sur une convention relative aux armes chimiques. Toute autre mesure ne servirait qu'à détourner notre attention de cet important objectif. La conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais devrait rester une question prioritaire car il contribuerait réellement à arrêter la mise au point de nouveaux systèmes d'armes et le perfectionnement de celles qui sont déjà déployées. Avec les délégations du Mexique, du Pérou, du Sri Lanka et de la Yougoslavie, ma délégation a formellement présenté une proposition aux gouvernements dépositaires du Traité d'interdiction partielle des essais tendant à convoquer une conférence aussitôt que possible pour examiner un amendement au Traité qui en ferait un traité sur l'interdiction complète des essais. Nous croyons, compte tenu de l'impasse où continue de se trouver la Conférence du désarmement en ce qui concerne les efforts faits pour parvenir à ce traité, l'amendement proposé donnerait une impulsion positive vers cet objectif.

Notre capacité collective de répondre aux défis d'une nouvelle époque sera gravement entravée tant que des millions de personnes continueront de subir la domination coloniale et tant que l'immoralité flagrante de l'apartheid et du racisme continuera d'être tolérée.

M. Alatas (Indonésie)

Pour ce qui est de la Namibie, l'Indonésie a suivi avec un vif intérêt les négociations en cours entre l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis destinées à établir les bases d'une paix juste et durable dans la région du sud-ouest de l'Afrique et à faire accéder la Namibie à l'indépendance. Tout en espérant sincèrement que ces discussions déboucheront sur des résultats concrets, nous ne pouvons pas oublier que l'Afrique du Sud a aussi été partie aux négociations qui ont mené à l'adoption du Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie et qu'elle s'est alors engagée à respecter les dispositions du Plan. Depuis, Pretoria a cependant utilisé tous les moyens pour saper et arrêter tous les efforts ayant pour but l'application du Plan. C'est pourquoi nous devons rester vigilants et empêcher que le processus en cours soit transformé en un stratagème grâce auquel le régime raciste pourra essayer de nouveau de gagner du temps et de consolider son occupation illégale du territoire.

Notre décision commune à l'occasion de ce dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité devrait être d'obtenir enfin la mise en oeuvre fidèle du plan pour l'indépendance de la Namibie. A cette fin, l'Indonésie est en faveur de la prompte convocation du Conseil de sécurité en vue de l'adoption d'une résolution qui permettrait au Secrétaire général de passer immédiatement aux mesures pratiques nécessaires pour mettre en place le groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie. Entre-temps, nous devons continuer d'appuyer vigoureusement la lutte que mène le peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, pour la création d'une Namibie véritablement indépendante et unie.

En Afrique du Sud même, il n'y a eu aucune réduction de la terreur brutale et de la répression menée par le régime de Pretoria contre toutes les forces d'opposition à l'apartheid. En conséquence, la polarisation et l'affrontement entre la minorité raciste et la majorité opprimée ont acquis une violence accrue. Mon gouvernement demeure convaincu que l'imposition de sanctions globales et obligatoires, au titre du Chapitre VII de la Charte, seront le seul moyen efficace d'amener la fin pacifique de l'apartheid et de remplacer ce régime par une société non raciale et démocratique. La communauté internationale doit aussi redoubler d'efforts pour forcer Pretoria à mettre fin à ses actes d'agression et de déstabilisation contre ses voisins. L'appui concret et matériel aux Etats de première ligne d'Afrique doit aussi être renforcé pour leur permettre de se libérer

M. Alatas (Indonésie)

de cet état perpétuel de chantage politique et d'étranglement économique. La création du Fonds d'action pour résister à l'invasion, au colonialisme et à l'apartheid (AFRICA) par le Mouvement des pays non alignés au Sommet de Harare en 1986 peut être vue comme une réponse concrète à ce défi. L'Indonésie a eu le plaisir de pouvoir annoncer une contribution en espèces de 2 250 000 dollars au Fonds, qui sera versée sur une période de trois ans.

M. Alatas (Indonésie)

La lutte du peuple palestinien pour la justice et l'indépendance nationale a toujours été à la base du conflit arabo-israélien. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si les Palestiniens sortiront victorieux de la lutte pour leur cause sacrée, mais plutôt de savoir combien de temps il faudra et quel en sera le prix. L'intifada, soulèvement populaire soutenu dans les territoires occupés, altère fondamentalement l'équation stratégique en modifiant qualitativement la nature et le niveau de la lutte contre l'opresseur israélien. En même temps, il ébranle le statu quo des 20 dernières années et, avec lui, les faux-airs satisfaits du régime de Tel-Aviv. En fait, les atrocités quotidiennes et les actes de violence gratuite déchaînés contre les manifestants palestiniens non armés sur la Rive occidentale, à Gaza et dans la ville sainte d'Al Qods, exposent l'échec des tentatives faites par Israël pour imposer un fait accompli annexionniste dans les territoires occupés. De même, ces événements galvanisent la nation palestinienne, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine, son seul et légitime représentant, et l'incitent à se préparer pour une nouvelle étape de sa lutte politique.

L'Indonésie appuie totalement l'appel des pays membres du Mouvement non aligné pour que le Conseil de sécurité place les territoires palestiniens sous la supervision provisoire des Nations Unies en vue de mettre fin aux actes d'intimidation et d'oppression contre le peuple palestinien. Il faudrait, en même temps, exercer des pressions politiques et diplomatiques sur Israël pour qu'il cesse de s'opposer à la convocation de la conférence internationale de paix prévue dans la résolution 35/58 C de l'Assemblée générale, parce que c'est là la seule voie viable menant à un règlement global fondé sur le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et à la réalisation rapide du droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et à un Etat souverain et indépendant en Palestine.

Comme le montrent les événements des dernières années, l'obsession d'Israël d'imposer par la force des armes ses propres desseins agressifs et expansionnistes dans la région se reflète aussi dans son occupation flagrante du territoire libanais souverain. La tâche ardue entreprise par le peuple libanais pour rétablir son unité et pour ramener la situation à la normale est sans cesse sapée par les actes illégaux d'Israël. C'est pourquoi l'Indonésie appuie totalement la demande présentée par le Liban en vue d'un retrait immédiat, inconditionnel et total de toutes les forces d'occupation israéliennes.

M. Alatas (Indonésie)

Depuis neuf ans, l'Indonésie, avec les autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, poursuit des efforts en vue de mettre fin à une longue lutte et aux effusions de sang au Kampuchea et aux énormes souffrances du peuple du Kampuchea. En tant qu'interlocuteur de l'ANASE, l'Indonésie a examiné les modalités pratiques qui pourraient permettre un dialogue authentique et de véritables négociations entre les parties au conflit et cela, à son tour, pourrait conduire à une solution globale, juste et durable. Dans l'Accord d'Hô Chi Minh-Ville, intervenu entre les Ministres des affaires étrangères de l'Indonésie et du Viet Nam en juillet dernier, et à la réunion informelle de Djakarta, qui a été structurée sur la base de cet accord et convoquée en juillet dernier, nous pensons avoir trouvé un cadre viable dans lequel il sera possible de réaliser cet objectif depuis si longtemps recherché.

Grâce à la réunion informelle de Djakarta, on commence à chercher à remplacer le conflit armé et l'affrontement par le dialogue politique et les négociations. C'est aussi la première fois que toutes les parties directement impliquées et les autres pays intéressés de la région ont pu se réunir et entamer un dialogue direct en vue d'identifier les domaines possibles d'intérêt commun de même que les véritables obstacles auxquels se heurte la recherche d'une solution.

Grâce à des discussions franches et constructives, les participants à la réunion informelle de Djakarta se sont mis d'accord sur la nécessité de résoudre le problème du Kampuchea par des moyens politiques et non pas par un fait accompli militaire. On est aussi parvenu à un accord sur la forme définitive de cette solution, à savoir l'établissement d'un Kampuchea indépendant, souverain, pacifique, neutre et non aligné sous la direction du Prince Norodom Sihanouk, sur la base de l'autodétermination et de la réconciliation nationale. Les participants ont partagé l'idée que les deux questions clefs - qui sont aussi interdépendantes - du problème du Kampuchea sont, premièrement, d'assurer le retrait de toutes les forces vietnamiennes du Kampuchea, dans le contexte d'une solution politique globale, et, deuxièmement, d'empêcher que ne se renouvellent les politiques et pratiques génocides du régime passé. Ils se sont mis aussi d'accord sur la nécessité d'assurer la cessation de toute intervention étrangère et de toutes fournitures d'armes de l'étranger aux forces kampuchéennes en présence, de fixer des calendriers précis et de prévoir une présence internationale effective pour superviser ces processus.

M. Alatas (Indonésie)

La réunion est aussi convenue de poursuivre les discussions par l'intermédiaire d'un groupe de travail chargé d'examiner les aspects spécifiques d'une solution politique. Le Groupe de travail devrait terminer ses travaux d'ici décembre 1988 et faire des recommandations sur la convocation d'une nouvelle réunion. A cet égard, l'Indonésie accueillera le Groupe de travail pour une réunion qui doit se tenir pendant la deuxième quinzaine de ce mois.

Nous comprenons que la réunion informelle de Djakarta ne peut pas et ne doit pas être la seule approche valable des négociations et du règlement du problème. Nous connaissons les initiatives et les efforts parallèles entrepris par d'autres et nous les appuyons totalement. A cet égard, nous sommes reconnaissants au Secrétaire général des efforts inlassables qu'il déploie pour trouver une solution politique à ce problème et pour concevoir un scénario viable à cette fin. L'Indonésie se félicite également de l'initiative prise par les membres du Mouvement des non-alignés pour compléter et renforcer nos efforts régionaux en faveur du Kampuchea, et, naturellement, l'Indonésie et l'ANASE appuient totalement le Prince Sihanouk, qui, en raison de sa stature éminente et de son prestige, continue de jouer un rôle indispensable en recherchant inlassablement les moyens de mettre fin rapidement aux souffrances de son peuple tourmenté.

Nous reconnaissons tous la complexité du problème kampuchéen sous tous ses nombreux aspects et dimensions et dans toutes ses ramifications internationales et régionales. C'est pourquoi, et étant donné qu'il existe encore de profondes divergences de vues, notamment sur les modalités d'une solution, nous croyons qu'il est pertinent et prudent de s'engager dans une étape préliminaire de discussions informelles avant de passer à des négociations formelles dans le contexte d'une conférence internationale. Tel n'a cessé d'être l'objectif modeste de la réunion informelle de Djakarta. L'Indonésie et les pays de l'ANASE ont, dès le début, oeuvré en partant de l'hypothèse qu'une solution globale à la question kampuchéenne, notamment sous ses aspects extrarégionaux, ne peut être réalisée que par une conférence internationale à laquelle participeraient toutes les parties directement concernées et les pays de la région, de même que les grandes puissances et d'autres Etats intéressés. Mais il est évident que des préparatifs de fond appropriés devraient précéder la convocation de la conférence si l'on veut qu'elle soit un succès. C'est pourquoi nous espérons que la communauté internationale continuera d'accorder son appui au processus de paix régional lancé par la réunion informelle de Djakarta.

M. Alatas (Indonésie)

Nous voyons un motif d'encouragement dans les accords intérimaires qui sont intervenus sur le futur statut politique de la Nouvelle-Calédonie. Les modalités qui permettront de faire démarrer cette initiative affermissent notre espoir de voir la décolonisation du territoire se réaliser conformément aux aspirations de la population autochtone à l'indépendance et à l'autodétermination, tout en tenant compte des droits et des intérêts de tous ses habitants.

La situation dans la péninsule coréenne demeure une source de tensions en Asie de l'Est. C'est pourquoi il est regrettable que le dialogue récent entre le Nord et le Sud n'ait pas progressé. En même temps, nous comprenons bien que d'entreprendre des efforts en vue de la réconciliation nationale, après des décennies de méfiance et de suspicion, s'avère une tâche extrêmement ardue. Nous espérons sincèrement que la reprise des pourparlers à la fin du mois conduira à des résultats tangibles, conformément à leur aspiration partagée à la réunification pacifique.

M. Alatas (Indonésie)

En ce qui concerne l'Amérique centrale, l'Accord d'Esquipulas signé l'année dernière par les dirigeants d'Amérique centrale avait montré que ces derniers étaient bien décidés à éliminer complètement et par des moyens pacifiques les tensions et les conflits qui affligent la région. Nous avons espéré que l'harmonie régionale et le progrès économique commun se trouveraient favorisés, conformément aux principes de la souveraineté, de la sécurité mutuelle, de la non-ingérence, de la démocratie et du développement. Toutefois, nous sommes consternés de voir qu'un an plus tard, le processus de paix est à l'impasse. Il se peut même que les progrès enregistrés jusqu'ici soient remis en cause si toutes les parties directement intéressées ne renouvellent pas leur engagement de se conformer pleinement et scrupuleusement à l'Accord.

Pour ce qui est de la question des îles Malvinas, ma délégation félicite l'Argentine de la souplesse de sa position. Nous espérons qu'un climat de confiance s'instaurera, permettant ainsi la reprise des négociations formelles en vue du règlement pacifique et définitif du différend de souveraineté.

A l'instar de la politique, l'économie mondiale subit des transformations qui modifient radicalement la structure et l'essence même des relations économiques internationales. Depuis quelques décennies, la science et la technique ont évolué à un rythme tel que les modes de production-et de consommation, les échanges commerciaux et financiers et l'avantage comparé en ont été radicalement modifiés. De toute évidence, ces changements fondamentaux des modèles économiques auront des conséquences profondes sur les prémisses et les hypothèses politiques qui sous-tendent actuellement les stratégies de développement.

En même temps, d'autres événements aux répercussions profondes gagnent en importance sur la scène économique internationale. Les douze pays membres de la Communauté européenne cherchent à réaliser l'intégration de leurs économies nationales dans un marché unique et puissant à l'ici à 1992. Les Etats-Unis et le Canada ont récemment signé un accord destiné à éliminer toutes les barrières tarifaires entre les deux pays. Les économies planifiées ont entrepris une restructuration économique qui les intégrerait davantage dans le courant dominant de l'économie mondiale. Et, comme la plupart l'avaient prévu, le centre de gravité de l'activité et du progrès mondial pourrait bien se déplacer prochainement de l'Atlantique vers le Pacifique. Nul doute que ces changements vont accélérer

M. Bas (Indonésie)

encore l'intégration de l'économie mondiale et rendre plus interdépendantes encore les questions de la monnaie, des finances, du commerce et du développement.

Ce qui est regrettable, toutefois, c'est que pendant que se produisent ces extraordinaires transformations, la situation et les intérêts de nombreux pays en développement sont de plus en plus en marge de la vie économique.

Pendant la plus grande partie des années 80, que l'on appelle à juste titre la "décennie perdue du développement", les pays en développement ont été aux prises avec toutes sortes de contraintes et de revers. C'est ainsi que leurs économies restent enlisées du fait d'une croissance presque nulle, que leur développement est caractérisé par la stagnation et qu'ils vont même jusqu'à faire l'expérience de la régression. L'endettement extérieur, souvent exacerbé par des fluctuations négatives du taux de change des monnaies les plus importantes, a atteint un niveau critique. Les courants financiers pour le développement, publics et privés, ont sensiblement diminué. Les exportations des pays en développement vers les pays développés se heurtent à toute une gamme de barrières protectionnistes. Les recettes générées par les produits de base - dont vivent les pays en développement - restent au plus bas. Entre-temps, les mesures d'ajustement très austères décidées par la plupart des pays en développement à la demande des institutions financières internationales n'ont pas seulement réduit la capacité de production nécessaire à la croissance de ces pays; elles ont aussi sapé leurs programmes et leurs projets destinés à alléger le sort des secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de leurs sociétés. Il est évident que faute d'une action concertée pour renverser cette situation si difficile, de nombreux pays en développement resteront inévitablement prisonniers du sous-développement et pour toujours en marge de l'économie mondiale, faisant peser la menace d'un bouleversement social sur la paix et la stabilité nationales et internationales.

Face aux dures réalités de la polarisation Nord-Sud, il est de toute évidence nécessaire que les Nations Unies réinscrivent de toute urgence les questions du développement et des relations économiques internationaux à l'ordre du jour mondial. Il apparaît tout aussi clairement que dans une économie mondiale toujours plus interdépendante et intégrée, nous ne progresserons que grâce au dialogue et la négociation fondés sur la notion de l'intérêt mutuel du Nord et du Sud.

M. Alatas (Indonésie)

Nous avons déjà fait un pas dans la bonne direction. La septième Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a examiné de façon constructive les questions connexes des ressources au service du développement, des produits de base, du commerce international et des problèmes des pays les moins avancés. Les négociations de l'Uruguay Round, si elles se déroulent conformément aux accords et aux engagements de Punta del Este, pourraient bien permettre la mise en place d'un système d'échanges multilatéraux plus rationnel et plus efficace. Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique adopté en 1986 a engagé la communauté internationale dans un partenariat unique de partage des responsabilités pour enrayer la menace de voir le continent glisser vers une crise économique plus grave encore.

Nous devons continuer notre action. Une solution globale du problème de la dette, une solution durable et orientée vers le développement, une solution fondée sur la responsabilité partagée des débiteurs et des créanciers, s'impose désormais. Les principes généraux qui devraient nous orienter vers cette solution ont déjà été définis dans les résolutions 41/202 et 42/198 de l'Assemblée générale ainsi que dans l'Acte final de la septième CNUCED. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour surmonter la situation des produits de base et nous espérons à cet égard que le Fonds commun deviendra bientôt opérationnel. Il faudrait que cesse le paradoxe douloureux des transferts nets de ressources des pays en développement vers les pays développés pour que nous en revenions à des perspectives rationnelles pour le financement international du développement. Au coeur de cet objectif se trouve la nécessité de convoquer une conférence internationale sur la monnaie et les finances au service du développement. Les recommandations faites à la suite de l'examen à mi-parcours récent du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique devraient contribuer à intensifier la coopération internationale et à mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre du Programme. En outre, la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la relance économique et le développement des pays en développement, qui doit avoir lieu au plus tard en 1990, sera pour nous l'occasion de réunir un consensus mondial sur les décisions à prendre à l'égard de ces questions connexes. Ce devrait aussi être une chance d'arriver à une plus grande unité et à une plus grande cohésion dans notre réponse collective aux occasions historiques qui s'offriront à nous dans les années à venir.

M. Alatas (Indonésie)

Récemment, les questions liées à l'environnement ont davantage retenu l'attention de la communauté internationale, essentiellement à cause de deux rapports très importants présentés l'année dernière à l'Assemblée générale et parce que des problèmes comme les déchets toxiques, les pluies acides, les changements climatiques, l'effet de serre, l'épuisement de la couche d'ozone, la désertification et l'accroissement de la pollution deviennent de plus en plus inquiétants. On prend de plus en plus conscience du risque d'une détérioration irréversible de l'environnement. L'intense activité économique pour le développement, de même que la pauvreté et le dénuement massifs sont liés de manière inextricable à l'équilibre écologique de l'environnement. On peut dire essentiellement que seuls un développement soutenu et l'adoption d'instruments juridiques internationaux rigoureux permettront une protection efficace de l'environnement. Ainsi, les résolutions adoptées l'an dernier par l'Assemblée générale et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone sont-ils un pas dans la bonne direction. Ce qu'il faut maintenant à propos de cette question cruciale qui est aussi celle de notre survie et de notre avenir commun, c'est encourager la solution et le partenariat entre les nations afin de garantir une croissance économique et un développement soutenus sans compromettre le bien-être des générations futures.\*

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Alatas (Indonésie)

Cette année, le monde célèbre le quarantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Les principes consacrés dans cette déclaration ont servi de base aux efforts nationaux et internationaux tentés pour promouvoir les droits de l'homme et ont servi de principes directeurs pour régler notre comportement politique et social. Au cours de cette année commémorative, engageons-nous de nouveau à reconnaître la dignité et les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine, qui sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Dans le même esprit, ne relâchons pas nos efforts en vue d'éliminer le trafic illicite des stupéfiants et de mettre fin à la tragédie de l'abus des drogues. Ne permettons pas non plus, face au nombre sans précédent de réfugiés qui, fuyant la guerre, les catastrophes naturelles et la menace de la famine, ont cherché un abri dans des pays voisins, que leur nombre ou leurs immenses besoins nous découragent de trouver des solutions équitables et durables à leurs problèmes.

Alors que nous nous approchons du début d'un nouveau millénaire, nous espérons de nouveau que des progrès concrets seront possibles dans le règlement des questions mondiales les plus intractables qui, pendant si longtemps, ont défié toute solution. A cet égard, nous tenons à rendre hommage à notre très estimé secrétaire général qui, par ses efforts patients mais fermes, a considérablement amélioré les perspectives de paix dans des régions frappées par des conflits. Mais, comme il l'a signalé lui-même dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, compte tenu de l'évolution de la situation mondiale et du fait que des conflits majeurs semblent plus proches d'être réglés, l'Organisation ne manquera pas d'être investie de responsabilités supplémentaires d'ordre politique, économique et humanitaire. Si nous voulons répondre à cet espoir, il est essentiel que la santé financière de l'Organisation des Nations Unies soit rétablie et que le processus de réforme et de restructuration en vue d'améliorer son fonctionnement, et son efficacité s'assortisse de l'appui indéfectible, y compris financier, de tous les Membres. Qui plus est, alors que nous entrons dans ce qui sera - nous l'espérons - une phase plus constructive dans l'évolution du monde, il incombe à tous les Etats Membres, grands et petits, d'utiliser les possibilités qu'offre notre organisation de façon plus rationnelle et résolue. C'est pourquoi il nous faut saisir cette occasion et, avec une volonté concertée, renforcer notre coopération et harmoniser nos actions dans cette enceinte multilatérale qui, seule, peut combler nos aspirations communes à une paix juste, à la sécurité pour tous et à une prospérité équitale.

Dame Nita BARROW (Barbade) (interprétation de l'anglais) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous féliciter de votre élection au poste élevé que vous occupez. La délégation de la Barbade se sent à la fois fière et heureuse de voir que les délibérations de la quarante-troisième session sont placées entre les mains d'un représentant si compétent de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous vous saluons et nous vous offrons notre appui. Le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de la Barbade m'a demandé de vous transmettre ses salutations les plus chaleureuses et ses regrets de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui. Mais ses meilleurs vœux vous accompagnent.

Nous voudrions également rendre hommage au Président de la quarante-deuxième session, M. Florin, dont la patience infailible et le sérieux dont il a fait preuve à la direction des travaux de l'Assemblée générale réunie en session ordinaire à de nombreuses reprises ont été pour nous tous un exemple.

Les délibérations de la quarante-troisième session sont assombries par le triste rappel de notre vulnérabilité commune et de l'interdépendance qui nous unit indissociablement. Les malheurs récemment survenus au Soudan, au Bangladesh, en République dominicaine, en Jamaïque et au Mexique ont souligné cette interdépendance ainsi que le rôle crucial joué par le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et d'autres institutions spécialisées dans la vie quotidienne des peuples du monde. J'exprime nos condoléances les plus vives aux gouvernements et représentants des pays sinistrés.

Les catastrophes, dues à l'homme ou à la nature, ont deux visages : l'un de désespoir et l'autre d'espoir. La quarante-troisième session se déroule à un moment où nous observons un monde oscillant à mi-chemin entre la politique de l'espoir et la politique du désespoir. Jamais peut-être, dans leurs 40 années d'existence, l'Organisation des Nations Unies et la Charte n'ont dû relever un défi plus poignant. Bien qu'il y ait maintes raisons de penser que la tâche qui consiste à combler le fossé entre le désespoir et l'espoir est peut-être impossible, il y a bien des raisons aussi d'être encouragés.

A l'heure actuelle, la communauté internationale puise un espoir renouvelé dans l'esprit de coopération responsable manifesté par les deux principales puissances, qui ont pris l'engagement formel d'éloigner la menace de conflagration nucléaire. Certes, nous nous félicitons de cette évolution, mais nous ne devons

Oame Nita Barrow (Barbade)

pas, nous ne pouvons pas renoncer à la responsabilité collective qui nous incombe de rendre notre monde plus sûr pour l'humanité. L'histoire de ce siècle et de l'Organisation des Nations Unies devrait nous en empêcher. Nous ne devons jamais oublier que le carnage qui a donné naissance à notre organisation aurait pu être endigué, voire évité, s'il n'y avait eu cette idée insoutenable que la paix mondiale pourrait résulter du marchandage d'intérêts, de perceptions et de préjugés bilatéraux. Le désarmement est dénué de sens, à moins que le désir de paix ne soit partagé par tous les peuples et que leurs intérêts soient reflétés à tous les niveaux de la négociation. Aucune organisation n'est mieux placée ni mieux équipée pour faire progresser cette cause que l'Organisation des Nations Unies. Malgré des impressions contraires, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont réussi à réduire les incidences de conflits armés et à empêcher l'éclatement d'une guerre mondiale.

Notre organisation, par l'intermédiaire de ses institutions spécialisées, a beaucoup fait pour apporter un nouvel espoir dans de nombreuses régions du monde où la vie est appauvrie par l'analphabétisme, la maladie, le désespoir et la peur. Trop souvent, nous avons tendance à négliger la contribution des organisations non gouvernementales. Ces groupes de femmes et d'hommes dévoués œuvrent inlassablement au sein de leur collectivité pour réaliser les nobles principes de notre organisation. De bien des manières, ces groupes rendent des services inestimables à leur gouvernement et à leur peuple.

L'ambiance teintée d'optimisme qui règne actuellement dans le monde est due aux efforts inlassables déployés par le secrétaire général dans la recherche du but insaisissable qu'est la paix. Sur la toile de fond d'une crise monétaire persistante, son attachement aux buts qu'il s'est fixés et son dévouement aux idéaux qu'il poursuit nous inspirent tous et ont peut-être, en fait, sauvé notre organisation d'un sort inimaginable. Les récents accords concernant l'Afghanistan fournissent un nouvel exemple de la capacité des mécanismes de maintien de la paix des Nations Unies et mettent en relief l'importance du processus multilatéral dans un monde de plus en plus complexe, un processus trop souvent sous-estimé, voire torpillé. L'octroi récent du prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix, si bien mérité, atteste des efforts de notre organisation.

Dame Nita Barrow (Barbade)

La présente session traitera des nombreux problèmes critiques que connaît le grand continent africain. Aux premiers jours de la session, le Secrétaire général n'était pas à cette tribune mais en Afrique australe, tentant avec son considérable talent diplomatique d'assurer la mise en oeuvre du Plan namibien et des dispositions de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. La solution au problème namibien semble désormais à notre portée. J'espère ardemment que cette solution aboutira inévitablement à la libération de nos frères et soeurs opprimés en Afrique australe.

Nous déclarons souvent ici que l'apartheid doit être éliminé. Cela a été répété dans tous les discours. Hais nos actes ont-ils été à la hauteur de nos paroles? Avons-nous fait tout ce que nous pouvions pour obtenir la libération inconditionnelle de cet éminent patriote qu'est Nelson Mandela? Avons-nous employé pleinement le potentiel des sanctions obligatoires? Il faut rester toujours vigilants pour étendre à tous la liberté dont nous jouissons. Je répète ces paroles souvent entendues: "Personne n'est libre si nous ne sommes pas tous libres".

Des progrès substantiels ont été accomplis par le rétablissement de la paix dans plusieurs zones de conflit. Ils ont été énumérés en détail par plusieurs autres orateurs, mais je voudrais en mentionner quelques-uns pour qu'on sache que mon gouvernement les appuie.

Les tensions qui ont opposé l'Algérie et le Maroc semblent diminuer. Nous devons aux générations futures de faire en sorte que les Nations Unies jouent leur rôle dans la recherche d'une juste solution au conflit du Sahara occidental.

Le conflit au Kampuchea a divisé les familles et créé des millions de réfugiés. Nous espérons que la réunion informelle de Djakarta, tenue en juillet, encouragera tous les intéressés à redoubler d'efforts afin de trouver une solution rapide au problème fondée sur le droit du peuple kampuchéen de déterminer sa propre destinée, à l'abri de l'ingérence extérieure. Efforçons-nous à cette quarante-troisième session de déployer tous les efforts nécessaires pour trouver des solutions durables à leurs problèmes et assurer la réunion des familles divisées, dont dépend le bien-être des nations.

Nous nous félicitons que les autorités françaises et le peuple de la Nouvelle-Calédonie aient entamé un dialogue sur le statut du territoire et que des mesures positives soient prises pour promouvoir le développement politique,

Dame Nita Barrow (Barbade)

économique et social en Nouvelle-Calédonie, ce qui créera le cadre nécessaire au progrès pacifique du territoire vers l'autodétermination, compte tenu des droits et aspirations de la population autochtone.

La Charte des Nations Unies reconnaît qu'il est souhaitable de trouver des solutions régionales aux conflits régionaux. Pour cette raison, les efforts des dirigeants centraméricains visant à rétablir la paix dans cette région déchirée doivent être encouragés et appuyés par la communauté internationale.

Jamais le climat international n'a été plus favorable à un effort concerté en faveur d'une solution permanente au conflit du Moyen-Orient. Nous avons la responsabilité collective de faire en sorte que tous les intérêts légitimes soient suffisamment pris en compte dans l'intérêt d'une paix juste et humaine.

Nous devons tous être encouragés par les progrès accomplis dans le règlement pacifique de conflits qui durent depuis longtemps, et qui maintenant se font jour dans les régions que je viens d'évoquer. Il ne faut cependant pas s'endormir dans une fausse sécurité avant que les promesses ne soient tenues. Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire.

J'ai eu le privilège de participer hier à la cérémonie si bien organisée en hommage à la diaspora africaine. Pour moi, fille de la diaspora, ce fut une expérience émouvante. Les Etats d'Afrique et ceux des Caraïbes ont bien des choses en commun. Ils ont fait face et continueront de faire face à des obstacles effroyables dans la voie du développement.

Peu de questions suscitent une inquiétude plus immédiate que la protection de l'environnement et sa gestion avantageuse. La sécheresse et la désertification menacent une bonne partie de la population africaine. Des ouragans et des inondations font fréquemment des ravages en Asie et aux Caraïbes. Mais tout ce qui nous menace ne provient pas de la nature et n'est pas indépendant de notre volonté. Une pollution irresponsable et criminelle de la terre, de la mer et de l'air compromet la santé et le gagne-pain des citoyens dans bien des pays en développement.

Cela nous inquiète tout particulièrement dans les Caraïbes, où l'économie est tributaire des océans.

La recherche scientifique continue de recéler des dangers pernicieux pour l'environnement, qui menacent l'existence même de la race humaine. Il suffira d'évoquer, comme d'autres l'ont fait, l'effet dit "de serre" causé par les

Dame Nita Barrow (Barbade)

polluants atmosphériques et l'épuisement de la couche d'ozone, qui exige l'attention urgente de la communauté mondiale.

Les causes de ces problèmes sont aussi diverses que les problèmes eux-mêmes. Cependant, ils reflètent tous, dans une certaine mesure, notre insensibilité à la fragilité de l'environnement dans lequel nous devons vivre. Ils lancent un défi au talent de la communauté internationale de mettre au point de nouveaux moyens de coopération. Plus que jamais, il faut une acceptation universelle du principe d'un développement acceptable. Il est essentiel de réévaluer et de réajuster nos relations avec l'environnement : la notion d'un progrès exempt de cette exploitation aveugle qui a caractérisé jusqu'ici nos efforts industriels. La route ne sera pas facile, et il faudra assurément fournir aux pays en développement les ressources nécessaires pour que cette approche puisse se refléter dans leurs stratégies de développement. Nous ne devons jamais oublier que l'environnement est notre héritage commun. Ce n'est que forts de cette réalité que nous pourrons prendre les mesures nécessaires pour préserver l'environnement pour nos enfants.

Une réévaluation et un réajustement analogues s'imposent dans la manière dont nos sociétés s'entendent entre elles. Je pense en particulier aux relations entre les pays développés et les pays en développement, entre les pays industrialisés et les pays non **i n d u s t r i a l i s é s . ! , .**

Le fardeau de la dette extérieure a atteint un niveau critique. Cela a été dit à satiété. Il représente ce qu'il faut considérer comme la menace la plus grave à la souveraineté qu'aient jamais connue les pays en développement. Il sape la capacité vitale des dirigeants politiques à répondre aux aspirations économiques et fondamentales de leurs peuples. Il engendre inévitablement des forces sociales qui s'opposent au calme et à la stabilité civiques.

Le problème de la dette extérieure ne saurait être séparé des autres ennemis de la justice sociale. Alors que le fardeau retombe de manière disproportionnée sur les nations les plus pauvres, l'effet, en fin de compte, n'offrira guère de consolation aux plus prospères d'entre nous. Il ne fait pas de doute que les bouleversements dans la vie économique et sociale des pays en développement auront des répercussions dans toute la communauté internationale, car telle est la nature de notre système économique international. Les destins du créancier et du débiteur sont inséparablement liés.

Dame Nita Barrow (Barbade)

Si nous voulons que cette organisation prenne au sérieux sa mission de préserver le bien-être des générations futures, elle doit davantage avoir son mot à dire pour ce qui est de la manière de régler le problème mondial de la dette. NOUS devons être mis en garde : à moins qu'un effort de coopération ne soit entrepris qui puisse aider les pays en développement à gérer leurs dettes, les perspectives de reprise économique mondiale seront sombres. En plus, les pays en développement doivent être mieux intégrés non seulement dans les efforts tentés pour trouver des solutions au problème de la dette, mais également dans la recherche d'un nouvel ordre économique mondial.

Dame Nita Barrow (Barbade)

Une situation selon laquelle les appels concernant le transfert de richesses et de techniques appropriées sont accueillis avec antipathie alors que le transfert de déchets se poursuit activement, suggère que notre communauté est en train de se transformer rapidement en une communauté de mépris. Ceci est clairement une provocation envers la Charte des Nations Unies.

Le fléau du trafic illicite de drogues n'épargne aucune région du monde, et la première cible de ce funeste marché est la jeunesse de nos sociétés.

Les pays insulaires des Caraïbes avec leurs frontières ouvertes sont particulièrement vulnérables à cette menace. Situés à mi-chemin entre les centres de production et les centres de consommation, ces pays sont devenus des étapes involontaires de ces échanges meurtriers.

Le Gouvernement de la Barbade a toujours prouvé qu'il était profondément attaché à la préservation de tous ces droits et libertés fondamentaux indispensables à l'épanouissement de l'homme. Cet attachement a été entretenu par les expériences de l'esclavage et de la décolonisation. Il a eu pour résultat la conquête pacifique et l'exercice de la souveraineté nationale. Dans quelques mois, la Barbade célébrera le trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de son parlement qui, à part les périodes d'élection, s'est réuni sans discontinuer depuis 1639.

C'est cette tradition et cette expérience qui renforcent notre foi et notre engagement envers cette organisation; nous croyons à son efficacité lorsqu'il s'agit de protéger et de promouvoir le bien-être de l'humanité. Nous pensons par conséquent que les droits de l'homme, les droits des femmes, la protection de nos sociétés des ravages de la guerre, de la famine, de la toxicomanie et de la maladie sont toutes des priorités auxquelles nous devons consacrer notre attention collective.

Monsieur le Président, vous avez assumé la présidence de cette session à un moment historique dans la vie des Nations Unies, à un moment où l'Organisation se trouve confrontée à un avenir difficile; à un moment où les exigences de la diplomatie multilatérale sont de plus en plus évidentes; à un moment où il est plus nécessaire que jamais de réaffirmer son dévouement aux valeurs du multilatéralisme. Nous sommes conscients que votre tâche ne sera pas facile, car les multiples problèmes auxquels les Membres de cette organisation doivent faire face, méritent tous notre attention et nous devons indiquer que nous sommes, en tant que famille des nations, concernés par le sort de chacun de ses membres.

Dame Nita Barrow (Barbade)

L'Organisation des Nations Unies est naturellement bien des choses pour bien des gens. Elle est avant tout une tribune de négociations à tous les niveaux, allant du bilatéral au multilatéral. A cet égard, les Nations Unies facilitent la viabilité des petites nations dont la portée diplomatique est restreinte due à leurs faibles ressources. Ainsi que l'avait fait remarquer Dag Hammarskjöld avec tant de sensibilité à cette assemblée le 3 octobre 1960, ce sont les petites nations qui ont besoin de la protection des Nations Unies.

"Dans ce sens", avait-il poursuivi, "l'Organisation est avant tout leur organisation et je crois profondément à la sagesse avec laquelle elles sauront l'utiliser et la guider." (Archives officielles de l'Assemblée générale, quinzième session, 883e séance plénière, par. II)

Cette vision, nous la faisons nôtre car nous la comprenons parfaitement.

Nous ferions bien de nous rappeler que cette organisation a été créée à la suite de conflits et le contexte dans lequel elle agit demeure celui d'un conflit. En tant que tel, il reflète une image fidèle de la condition humaine. Nous vivons tous dans un état de tension perpétuelle. En tant qu'individus, nous sommes déchirés entre notre aspiration à l'ordre et à la tranquillité et notre haine innée des entraves et des contraintes. En tant que sociétés politiques nous sommes tiraillés entre les exigences de la souveraineté et les réalités de l'interdépendance.

Entourées de ce tourbillon de forces concurrentes, les Nations Unies deviennent une sorte d'épicentre moral. Nous tous, qui nous réunissons ici chaque année, ne devons pas, me semble-t-il, chercher à écarter tout conflit de notre milieu, notre histoire montre que cela serait impossible, mais de manière plus réaliste, nous devons détourner ces forces naturelles des voies de la destruction pour les affecter aux voies du développement. C'est la tâche fondamentale des Nations Unies de transformer la condition humaine pour qu'elle passe du désespoir à l'espoir.

Tandis que nous méditons sur les événements de l'année passée, nous devons constater que la raison et la bonne volonté lorsqu'on leur permet de fonctionner engendrent le progrès et la paix. Depuis 40 ans, cette organisation nous fournit un îlot civilisé au sein duquel nos conflits peuvent être abordés raisonnablement et avec bonne volonté.

Il me semble que nous avons de bonnes raisons de tirer de cette évolution un dévouement renouvelé à la cause qui a inspiré la création de la Charte des Nations Unies. J'estime que nos délibérations ne seront ni efficaces ni complètes

Dame Nita Barrow (Barbade)

si nous ne respectons pas les idéaux qui en sont à l'origine. Nous pouvons réfléchir aux paroles de Sénèque, homme d'Etat et philosophe romain:

"Ignorer le passé équivaut à rester toujours un enfant."

Pleinement consciente de son passé et consciencieusement engagée envers l'avenir, la délégation de la Barbade se consacre à la réussite de cette session.

#### PROGRAMME DE TRAVAIL

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant de donner la parole au dernier orateur de la matinée, j'aimerais faire part aux membres de l'Assemblée du programme provisoire des travaux relatifs aux séances plénières du mois d'octobre pour permettre à leur délégation de planifier leur travail.

Lundi 17 octobre, le matin, l'Assemblée commencera avec le point 10 de l'ordre du jour "Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation"; le point 13, "Rapport de la Cour internationale de Justice"; le point 20, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique"; le point 24, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique"; le point 25, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes"; le point 26, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine"; le point 27, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains"; le point 28, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le système économique latino-américain"; et le point 142, "Statut d'observateur pour l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine auprès de l'Assemblée générale".

Mardi 18 octobre, le matin, l'Assemblée examinera le point 149, "Aide d'urgence à la Jamaïque" et le point 146, "Promotion de la paix, de la réconciliation et du dialogue dans la péninsule de Corée".

Mercredi 19 octobre, le matin, l'Assemblée examinera les points subsidiaires suivants du point 16 : a) "Election des membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement"; b) "Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation"; c) "Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination"; et d) "Election de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international". En outre, l'Assemblée terminera son examen du point 146 intitulé, je le rappelle aux Membres, "Promotion de la paix, de la réconciliation et du dialogue dans la péninsule de Corée".

Le Président

Conformément à une décision prise par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, avant l'examen, en Deuxième Commission, du point 148 relatif à "La sauvegarde du climat, patrimoine commun de l'humanité", ce point sera présenté en séance plénière le lundi, 24 octobre, au matin.

Le mardi, 25 octobre, l'Assemblée entamera l'examen du point 33, intitulé "Arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin 1986 dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci : nécessité d'une application immédiate".

Dans la matinée de mercredi, 26 octobre, l'Assemblée générale passera au point 32, intitulé "Question de l'île comorienne de Mayotte", à l'alinéa a) du point 15, intitulé "Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité et à l'alinéa b) du point 15, intitulé "Election de 18 membres du Conseil économique et social".

Dans la matinée de jeudi, 27 octobre, l'Assemblée examinera le point 12, intitulé "Rapport du Conseil économique et social". En ce qui concerne ce point, les membres se rappelleront que l'Assemblée générale a décidé, au cours de sa 3e séance plénière, qu'une séance serait consacrée à la commémoration du quarantième anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé. Sous ce point également, l'Assemblée entamera l'examen du chapitre VI, section C, du rapport du Conseil qui traite de la prévention et du contrôle du SIDA; cet examen sera suivi d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé sur le SIDA.

Dans l'après-midi du jeudi, 27 octobre, l'Assemblée entamera l'examen du point 14, intitulé "Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique".

Ce programme provisoire dont je viens de donner lecture figurera dans le compte rendu sténographique de la présente séance ainsi que dans l'aperçu du Journal des Nations Unies. Entre-temps, s'il devait y avoir des modifications, j'en informerais l'Assemblée.\*

---

M. Al-Shakar (Bahrein), Vice-Président, assume la présidence.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. FAKHOURY (Liban) (interprétation de l'arabe) : Au nom de la délégation du Liban, je tiens à féliciter M. Dante Caputo à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les relations entre son pays et le mien, l'Argentine et le Liban, sont fermement établies et profondément ancrées; l'amitié, la coopération et le respect mutuel les caractérisent. Depuis sa nomination en tant que ministre des affaires étrangères de l'Argentine, M. Caputo a contribué à la consolidation de ses relations. Nous sommes donc convaincus que ses qualifications, son expérience et sa sagesse feront de lui un président exemplaire et permettront aux travaux de la présente session d'être couronnés de succès.

La délégation du Liban adresse ses remerciements et exprime sa gratitude au prédécesseur de M. Caputo, le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, M. Peter Florin, qui a dirigé avec sagesse la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et dont les efforts ont permis à l'Assemblée générale de parvenir à de bons résultats l'an dernier.

Je désire également adresser les remerciements de la délégation du Liban au secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. Javier pérez de Cuéllar, pour ses bons offices et pour les efforts qu'il a prodigués afin de résoudre un certain nombre de crises régionales et améliorer l'efficacité du Secrétariat dans des circonstances financières précaires. En fait, le rapport sur les travaux de l'Organisation est une preuve éclatante du succès de ses efforts constants.

L'ordre du jour de la présente session contient un très grand nombre de points importants, qu'ils soient d'ordre politique, économique, social ou juridique. Certains de ces points sont inscrits à l'ordre du jour depuis des années, d'autres depuis des dizaines d'années, dans l'attente d'une solution. Toutefois, nous continuons d'espérer qu'on leur trouvera une solution équitable.

L'évolution récente des questions d'Afghanistan, de Namibie, du Sahara occidental, du conflit Iran-Iraq, du Kampuchea et de Chypre est encourageante et nous permet d'espérer sérieusement l'intensification de ces efforts et de ces

M. Fakhoury (Liban).

tentatives visant à parvenir à une véritable solution de la question du Sud-Liban, de l'occupation par Israël d'une partie de ses terres, de la question du Moyen-Orient, et notamment de la question du peuple palestinien.

De nombreux Palestiniens ont été chassés de leurs terres et sont dispersés dans diverses parties du monde. D'autres vivent dans des camps dans des pays arabes qui les ont accueillis, tandis que le reste de la population continue à vivre sous occupation israélienne sur la Rive occidentale, dans la bande de Gaza ou dans la ville sainte d'Al Qods. Le peuple palestinien a un droit légitime et inaliénable à l'autodétermination, au retour dans sa patrie et à la création d'un Etat indépendant sur son propre sol. Ce peuple, qui a exprimé librement sa volonté nationale par un soulèvement béni sur ses terres, a toujours affirmé qu'il rejetait totalement tous les plans d'établissement de colonies de peuplement, qui ont d'ailleurs été catégoriquement rejetés aussi par le Liban et tous les autres pays arabes frères.

En dépit de l'épreuve qu'il connaît depuis près de 14 ans, le Liban n'a pas manqué de répondre aux obligations que lui confère sa qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. Le Liban a adopté la Charte, qu'il a signée en tant que Membre fondateur de l'Organisation et il s'est engagé à en respecter les principes et à en appliquer les résolutions. Le Liban est convaincu que les Nations Unies jouent un rôle important dans divers domaines afin d'améliorer le niveau de vie de l'humanité et protéger les peuples contre les forces de l'oppression et de la tyrannie.

M. Fakhoury (Liban)

Néanmoins, comme il a des devoirs et obligations envers l'Organisation, il a aussi des droits: celle-ci doit garantir sa souveraineté et son intégrité territoriale ainsi que la sécurité de son peuple. Le Liban espère que la communauté mondiale appuiera totalement ses efforts tendant à libérer son pays et à renforcer ses institutions afin de lui permettre de jouer à nouveau son rôle à tous les niveaux, régional et international.

Si je me limite, dans mon intervention, à la question du Sud-Liban, c'est parce que j'estime que cette question est extrêmement grave, puisqu'elle menace la sécurité et la paix non seulement dans la région du Moyen-Orient mais également dans le monde entier. La poursuite de l'agression d'Israël contre le Liban et l'occupation par Israël de certaines régions de notre territoire constituent l'une des causes principales de l'épreuve qui afflige le peuple libanais depuis environ 14 ans. Cette épreuve est aujourd'hui plus grave et plus complexe et atteint des proportions alarmantes, à tel point qu'elle menace maintenant l'unité même et l'existence du Liban.

Compte tenu de cette situation, le Liban a raison de se concentrer sur une question relative à son avenir et à son existence même. Mais cela ne signifie en aucun cas que le Liban ne prête pas attention aux autres questions qui figurent à l'ordre du jour. L'épreuve que connaît le Liban ne l'a pas empêché, au cours des années écoulées, de participer et de contribuer au débat sur ces questions, et de s'attacher à rechercher les solutions qui conviennent. Le Liban n'hésitera pas à continuer à agir dans ce sens. Le Liban affirme qu'il est prêt à faire tout ce qui lui est possible et à coopérer, dans la limite de ses possibilités, avec d'autres membres de la communauté internationale, en vue d'aboutir aux objectifs souhaités et énoncés par la Charte pour le bien de toute l'humanité.

Depuis la création d'Israël dans la région du Moyen-Orient, le Liban a été victime de l'invasion de son territoire et de pratiques menées contre sa population. Pendant une période de cinq ans seulement, le Liban a été envahi à deux reprises par Israël, en 1978 et en 1982. Les chefs des délégations libanaises qui m'ont précédé ont déjà amplement parlé de ces deux invasions et de leurs répercussions. Je me contenterai de dire aujourd'hui que depuis 1978, Israël s'est réservé, à l'intérieur du territoire libanais, ce qu'il appelle "une zone de sécurité". De plus, Israël est allé encore plus loin en continuant de lancer des agressions répétées et des raids contre de paisibles villages à l'intérieur du

M. Fakhoury (Liban)

territoire libanais, et ce, par mer, par terre et par air. Il est inutile d'entrer dans le détail de cette question car les nombreuses plaintes qui ont été déposées par le Liban et qui figurent dans les documents officiels de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui ont été distribués aux Membres de l'Organisation suffisent amplement. Elles démontrent qu'Israël continue à violer les règles de la Charte des Nations Unies et les dispositions du droit et des accords internationaux et qu'il continue à défier les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, notamment la résolution 425 et 426 (1978) du Conseil de sécurité et les autres résolutions qui ont suivi. Ces résolutions exigent le retrait total et inconditionnel des forces israéliennes du territoire libanais, le déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, et le soutien au Liban afin qu'il puisse recouvrer sa souveraineté et son autorité sur tout son territoire.

En conséquence, la responsabilité d'Israël est clairement établie. C'est pourquoi le Liban demande à l'Organisation des Nations Unies et à son Conseil de sécurité d'adopter une attitude courageuse et déterminée pour rappeler Israël à l'ordre et l'amener à se conformer aux dispositions de la Charte des Nations Unies et à ses résolutions. En ce faisant, on préservera le Liban et la région du Moyen-Orient des menaces qui risquent de mettre en péril la paix et la sécurité internationales, on l'aidera à surmonter cette crise, à recouvrer l'unité de son territoire et de sa population, et à jouer de nouveau son rôle constructif au sein de la communauté internationale.

Le Liban aspire au retour à la paix et à la stabilité qui lui permettront de mener à bien les programmes de reconstruction et de réhabilitation qui le remettront sur la voie d'une vie normale. Après tant d'années, la crise du Liban a détérioré la situation économique et financière du pays. L'on estime à plusieurs milliards de dollars les besoins du Liban qui espère recevoir le soutien et l'aide nécessaires de la communauté internationale. L'initiative du secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, de réunir 85 millions de dollars sous forme d'aide immédiate et urgente au Liban a été couronnée de succès. Même si le montant effectivement recueilli de 76 millions de dollars est symbolique, si on le compare à l'aide demandée, nous sommes tous très reconnaissants au Secrétaire général d'avoir pris cette initiative importante. La délégation du Liban tient à exprimer sa gratitude au Secrétaire général, à ses adjoints, à tous les fonctionnaires des organes des Nations Unies et à toutes les

M. Fakhoury (Liban)

institutions spécialisées ainsi qu'aux Etats qui ont participé à cette opération de secours d'urgence. Mon pays exprime l'espoir de voir le Secrétaire général poursuivre ses efforts afin de pourvoir l'aide nécessaire à la reconstruction et à la réhabilitation du Liban.

La délégation du Liban tient à s'associer à l'appel lancé par le Secrétaire général pour recueillir les fonds nécessaires aux forces internationales de maintien de la paix, notamment la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dont on estime qu'elle est actuellement la force de maintien de la paix la plus importante. Le Liban est reconnaissant à la FINUL de continuer à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées au Sud-Liban. Nous tenons également à remercier les dirigeants, les soldats et les pays qui participent à la FINUL. Nous lançons donc un appel au Conseil de sécurité pour lui demander d'adopter les mesures nécessaires afin de permettre à la FINUL de s'acquitter de la mission essentielle qui lui a été confiée et d'aider le Liban à transformer sa région du sud en une région de sécurité et de paix. Nous sommes satisfaits d'apprendre que le prix Nobel de la paix a été décerné cette année aux forces de maintien de la paix des Nations Unies, prix qu'elles méritent amplement.

Le Liban attend avec impatience l'avènement d'une nouvelle ère qui suivra l'élection, très prochaine, nous l'espérons, du nouveau président de la République.

La crise nationale qui sévit au Liban depuis plus de 14 ans comporte, sans aucun doute, des causes d'ordre interne profondément enracinées. Par conséquent, la crise ne pourra être résolue que grâce à une formule d'entente nationale entre les Libanais eux-mêmes.

M. Fakhoury (Liban)

Mais cette crise a eu très certainement une ampleur régionale et internationale. La situation qui règne au Moyen-Orient a donc directement et de manière vigoureuse affecté l'évolution de la situation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région du Moyen-Orient, et en a subi à son tour les conséquences. Voilà pourquoi le Liban aura toujours besoin que ses voisins arabes et toutes les nations amies prennent des initiatives positives afin de lui permettre de surmonter la crise.

Pour conclure, j'aimerais faire part aux membres de l'Assemblée générale de l'espoir de mon peuple qu'ils feront tout leur possible pour aider le Liban à libérer son territoire et de sa détermination d'engager une politique de reconstruction et de restauration dans le cadre d'une unité nationale solide, qui a toujours été et reste la meilleure garantie d'un Liban harmonieux, un Liban d'amour et de tolérance, une oasis de coexistence, un pont entre l'Est et l'Ouest.

La séance est levée à 13 h 10.

